

G Mining Ventures Corp.

AVIS AU LECTEUR

Le 14 mai 2025

Retraitement des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 (les « **états financiers consolidés** ») et le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant, annexés aux présentes, sont redéposés afin de refléter les corrections et le reclassement de certains montants liés aux pertes de change, décrits plus en détail à la note 25. Le présent avis ne fait pas partie des états financiers consolidés.



G Mining Ventures Corp.

États financiers consolidés

Exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(en milliers de dollars américains)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de G Mining Ventures Corp.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés retraités ci-joints (les « états financiers consolidés ») donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de G Mining Ventures Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB (« normes IFRS de comptabilité »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com



Observations – Retraitement

Nous attirons l'attention sur la note 25 des états financiers consolidés, qui indique que les états financiers consolidés à l'égard desquels nous avons initialement produit un rapport le 27 mars 2025 ont été retraités et décrit les questions qui ont donné lieu au retraitement des états financiers consolidés. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Évaluation des indices de perte de valeur des immobilisations corporelles et biens miniers

Se reporter à la note 4, « Estimations comptables et jugements critiques », des états financiers consolidés.

La valeur comptable des immobilisations corporelles et biens miniers s'établissait à 498,1 M\$ au 31 décembre 2024. Les immobilisations corporelles et biens miniers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Cette détermination exige beaucoup de jugement de la part de la direction. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un test de dépréciation des immobilisations corporelles et biens miniers comprennent, sans s'y limiter, i) des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, ii) la diminution de la capitalisation boursière ou iii) le report des dépenses d'investissement.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer le caractère raisonnable de l'appréciation par la direction des indices de dépréciation des immobilisations corporelles et biens miniers en effectuant notamment ce qui suit :
 - apprécier l'exhaustivité des facteurs susceptibles d'entraîner la réalisation d'un test de dépréciation des immobilisations corporelles et biens miniers, y compris les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit;
 - déterminer s'il y a eu des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, en observant les données externes de marché;
 - déterminer s'il y a eu une baisse de la capitalisation boursière en tenant compte de toute baisse du cours des actions de la Société;



Au 31 décembre 2024, la direction a déterminé qu'aucun facteur ne justifiait l'exécution d'un test de dépréciation et, par conséquent, n'a pas soumis ses immobilisations corporelles et ses biens miniers à un tel test.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison i) de l'importance des immobilisations corporelles et biens miniers et de la part importante de jugement exercé par la direction pour évaluer les indices de perte de valeur des immobilisations corporelles et biens miniers, et ii) du degré élevé de subjectivité de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures relatives aux jugements importants posés par la direction.

- lire les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et obtenir les approbations des budgets témoignant de la poursuite et de la planification des dépenses d'investissement.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.)¹

Montréal (Québec)
Le 14 mai 2025

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

G Mining Ventures Corp.

TABLE DES MATIÈRES

Page

États financiers consolidés

États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat net	2
États consolidés du résultat global.....	3
États consolidés des variations des capitaux propres	4
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	5
Notes annexes	6

G Mining Ventures Corp.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-joints de G Mining Ventures Corp. (auparavant 16144616 Canada Inc.) (la « **Société** » ou « **GMIN** ») relèvent de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration (le « **conseil** »). Les états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB (normes IFRS de comptabilité) et énoncées dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada*. Ils comprennent certains montants fondés sur les estimations et le jugement de la direction. Le conseil s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'entremise de son comité d'audit, qui est composé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit examine les états financiers consolidés annuels de la Société et recommande leur approbation au conseil. L'auditeur de la Société a un accès complet au comité d'audit, en présence ou non de la direction. Les présents états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société de comptables professionnels agréés.

GMIN maintient des processus de contrôle interne pour fournir, sur une base raisonnable, l'assurance que son information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la Société sont correctement comptabilisés et bien protégés. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2024 est fondé sur les critères établis dans le *Règlement 51-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*.

« Louis-Pierre Gignac »

.....
Louis-Pierre Gignac, fondateur, président et chef
de la direction

« Julie Lafleur »

.....
Julie Lafleur, vice-présidente, Finances et chef
de la direction financière

G Mining Ventures Corp.

États consolidés de la situation financière

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	Note	31 décembre 2024 (Retraité – note 25)	31 décembre 2023 (Note 2)
		\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		141 215	52 398
Créances et autres actifs courants	6	5 155	1 788
Stocks	5	37 588	7 967
Charges payées d'avance et acomptes		2 640	1 270
		186 598	63 423
Actifs non courants			
Frais de financement différés	14	743	3 359
Stocks	5	21 183	-
Dépôts à long terme sur l'équipement		876	10 402
Immobilisations corporelles et biens miniers	7	498 105	503 663
Immobilisations incorporelles	8	31 146	-
Actifs de prospection et d'évaluation	9	702 336	4 537
Participation dans une entreprise associée	10	3 546	-
Autres actifs non courants	6	28 976	2 321
		1 473 509	587 705
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer		25 065	27 030
Contrepartie différée à payer	7	60 000	-
Partie courante du passif sur contrat	11	36 197	14 549
Partie courante de l'obligation locative		104	74
Partie courante de la dette à long terme	14	24 572	7 515
Passif dérivé lié aux bons de souscription	13	-	4 235
		145 938	53 403
Passifs non courants			
Passif sur contrat à long terme	11	220 426	240 783
Dette à long terme	14	89 182	24 828
Passif à long terme		-	1 298
Obligation locative à long terme		902	241
Passif d'impôt différé	21	3 407	-
Provision pour réhabilitation	12	2 976	4 113
		316 893	271 263
Capitaux propres			
Capital-actions			
Réserve pour paiements fondés sur des actions	16	1 082 691	247 870
Cumul des autres éléments du résultat global		19 433	4 143
Résultats non distribués		(107 916)	24 083
		16 470	(13 057)
		1 010 678	263 039
		1 473 509	587 705

Engagements (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil :

« Elif Lévesque »

Elif Lévesque, administratrice

« Jason Neal »

Jason Neal, administrateur

G Mining Ventures Corp.

États consolidés du résultat net

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf pour le nombre d'actions)

	Note	Exercices clos les 31 décembre	
		2024 (Retraité - note 25)	2023 (Note 2)
Produits des activités ordinaires	19	\$ 145 251	\$ -
Coût des ventes	20	(57 820)	-
Produits tirés des activités minières		87 431	-
Autres charges			
Frais généraux et frais d'administration		11 346	7 554
Charges financières		8 379	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers		6 026	2 387
Change		10 612	350
Autres produits		(3 055)	(3 111)
		33 308	7 180
Résultat avant impôt sur le résultat		54 123	(7 180)
Charge d'impôt exigible et différé	21	(24 477)	-
Résultat net de l'exercice		29 646	(7 180)
Résultat net par action	16		
De base		0,18	(0,06)
Après dilution		0,18	(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	16		
De base		162 476 725	111 888 901
Après dilution		165 527 040	111 888 901

G Mining Ventures Corp.

États consolidés du résultat global

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf pour le nombre d'actions)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	(Retraité – note 25)	(Note 2)
Résultat net de l'exercice	29 646	(7 180)
Écart de conversion, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 21 050 \$ (néant en 2023)	(131 999)	27 014
Résultat global net de l'exercice	(102 353)	19 834

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

États consolidés des variations des capitaux propres

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

	Note	Capital-actions		Réserve pour paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
		Nombre d'actions (Notes 2 et 16)	Montant \$				
Solde au 1^{er} janvier 2023		111 879 265	247 839	2 248	(2 931)	(5 877)	241 279
Options exercées	16	9 636	31	(11)	-	-	20
Rémunération fondée sur des actions	16	-	-	1 906	-	-	1 906
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-	-	-	27 014	-	27 014
Perte nette de l'exercice		-	-	-	-	(7 180)	(7 180)
Solde au 31 décembre 2023		111 888 901	247 870	4 143	24 083	(13 057)	263 039
Solde au 1^{er} janvier 2024		111 888 901	247 870	4 143	24 083	(13 057)	263 039
Émission d'actions – placements privés	16	7 557 124	50 000	-	-	-	50 000
Émission d'actions – acquisition d'Aurifère Réunion	9	92 395 302	700 586	19 322	-	-	719 908
Frais d'émission d'actions	16	-	(249)	-	-	-	(249)
Options de remplacement exercées	16	1 048 747	8 089	(5 654)	-	-	2 435
Options exercées	16	35 476	116	(38)	-	-	78
Bons de souscription exercés	16	11 968 214	76 206	-	-	-	76 206
Règlement d'unités d'actions incessibles	16	30 832	73	(156)	-	(119)	(202)
Rémunération fondée sur des actions	16	-	-	1 816	-	-	1 816
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-	-	-	(131 999)	-	(131 999)
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	29 646	29 646
Solde au 31 décembre 2024 (Retraité – note 25)		224 924 596	1 082 691	19 433	(107 916)	16 470	1 010 678

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

		Exercices clos les 31 décembre	
	Note	2024 (Retraité – note 25)	2023
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		29 646	(7 180)
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement	7	20 182	90
Rémunération fondée sur des actions	16	1 665	1 714
Perte de change latente		10 935	140
Impôt exigible sur le résultat global	25	21 050	-
Charge d'impôt différé	21	3 427	-
Commissions d'attente		26	937
Gain sur dilution de participation	10	(1 462)	-
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	10	161	-
Ajustements cumulatifs liés à l'entente d'achat de la production d'or	11	436	-
Épuisement du dépôt dans le cadre de l'entente d'achat de la production d'or	11	(9 524)	-
Charges financières		8 219	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	13	6 033	2 403
Provision pour réhabilitation au titre de la charge de désactualisation	12	519	260
		91 313	(1 636)
Produit de l'entente d'achat de la production d'or	11	-	250 000
Variations du fonds de roulement hors trésorerie			
Créances et autres actifs courants	6	(1 966)	(406)
Stocks	5	(57 874)	(7 179)
Charges payées d'avance et acomptes		(1 519)	(837)
Comptes créditeurs et charges à payer		(1 864)	(923)
Obligation locative		402	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		28 492	239 019
Activités d'investissement			
Acquisition d'Aurifère Réunion, déduction faite de la trésorerie acquise	9	21 067	-
Acquisition de Gurupi, déduction faite de la trésorerie acquise	9	366	-
Autres actifs non courants	6	(1 298)	-
Ajouts d'immobilisations corporelles et de biens miniers, déduction faite des dépôts à long terme	7	(110 561)	(300 515)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et de biens miniers	7	-	14
Dépenses de prospection et d'évaluation	9	(29 400)	(4 148)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(119 826)	(304 649)
Activités de financement			
Actions émises contre trésorerie	16	50 000	-
Frais d'émission d'actions	16	(249)	-
Options de remplacement exercées	16	2 435	-
Remboursement de l'obligation locative		(77)	(32)
Remboursements sur la dette à long terme	14	(12 464)	(3 920)
Frais de financement différés	14	163	(210)
Produit net tiré des prélèvements sur la dette à long terme	14	84 111	35 191
Produit de l'exercice des bons de souscription	16	66 311	20
Produit de l'exercice des options	16	78	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		190 308	31 049
Effets des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		(10 157)	5 087
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		88 817	(29 494)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		52 398	81 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		141 215	52 398
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 23)			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

1 NATURE DES ACTIVITÉS

GMIN est une société minière constituée le 20 juin 2024 en vertu des lois du Canada.

Depuis le 26 février 2024, le bureau principal et l'établissement commercial principal de la Société sont situés au 5025, boulevard Lapinière, bureau 1050, Brossard (Québec) Canada, J4Z 0N5.

Les actions ordinaires de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») sous le symbole « **GMIN** » et sur le marché de capital-risque de gré à gré OTCQX Best Market sous le symbole « **GMINF** ».

Le 22 avril 2024, G Mining TZ Corp. (auparavant, G Mining Ventures Corp.) (« **GMIN TZ** »), G Mining Guyana Corp. (auparavant, Corporation Aurifère Réunion) (« **Aurifère Réunion** ») et Greenheart Gold Inc. (auparavant, 15963982 Canada Inc.) (« **Greenheart Gold** », et, collectivement, avec la Société et Aurifère Réunion, les « **parties** ») ont conclu une convention d'arrangement, laquelle a été modifiée par la suite avec prise d'effet le 7 juin 2024, énonçant les modalités selon lesquelles les parties ont convenu de réaliser un plan d'arrangement en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« **arrangement** »).

Le 15 juillet 2024, aux termes de l'arrangement et comme il est décrit à la **note 9**, la Société, en sa qualité d'émetteur remplaçant de GMIN TZ, a acquis i) la totalité des actions ordinaires émises et en circulation du capital de GMIN TZ (chaque action entière étant une « **action de GMIN TZ** ») et ii) la totalité des actions ordinaires émises et en circulation du capital d'Aurifère Réunion (chaque action entière étant une « **action d'Aurifère Réunion** »).

La principale activité commerciale de la Société est l'acquisition, la prospection, l'évaluation, la mise en valeur et l'exploitation de biens miniers. Au cours des dernières années, la Société s'est principalement concentrée sur la construction et la mise en service de son actif phare, la mine d'or Tocantinzinho (« **TZ** » ou la « **mine TZ** »). Depuis le début de la production commerciale de TZ le 1^{er} septembre 2024, la Société se concentre désormais sur son exploitation. Le bien TZ est situé dans le nord du Brésil et détenu par la filiale en propriété exclusive de la Société, Brazauro Recursos Minerais S.A. (« **BRM** »). Elle se focalise maintenant sur le début de son exploitation. Depuis l'acquisition d'Aurifère Réunion le 15 juillet 2024 (**note 9**), un explorateur d'or du Bouclier guyanais, en Amérique du Sud, qui est propriétaire, entre autres, du projet aurifère Oko West situé au Guyana (le « **projet Oko West** »), la Société priorise également la prospection, l'évaluation et la mise en valeur du projet Oko West.

2 BASE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB (« **normes IFRS de comptabilité** » ou « **IFRS** »). Les méthodes comptables significatives suivies dans les présents états financiers consolidés sont conformes à celles de l'exercice précédent, à l'exception des nouvelles méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice pour refléter les changements dans les activités et les modifications apportées aux IFRS.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

2 BASE DE PRÉPARATION (suite)

Base de présentation

L'information financière pour les dates et les périodes antérieures au 15 juillet 2024 est celle de GMIN TZ, la Société étant considérée comme l'émetteur remplaçant de cette dernière, sous contrôle commun ultime avant et après l'arrangement. L'information financière pour toutes les périodes présentées a été préparée conformément aux IFRS, selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés audités de GMIN TZ, à l'exception des nouvelles méthodes comptables significatives décrites à la **note 3**.

Dans le cadre de l'arrangement décrit à la **note 1** et à la **note 9**, les porteurs d'actions de GMIN TZ ont reçu 0,25 action ordinaire de G Mining Ventures Corp. (« **action de GMIN** ») pour chaque action de GMIN TZ qu'ils détenaient. De plus, dans le cadre de l'arrangement, les porteurs d'options en cours permettant d'acheter des actions de GMIN TZ ont reçu des options de remplacement de GMIN, qui peuvent toutes être exercées pour obtenir des actions de GMIN en fonction d'un ratio d'échange de 0,25. En outre, les porteurs d'unités d'actions différées (« **UAD** ») et d'unités d'actions incessibles (« **UAI** ») en circulation de GMIN TZ ont le droit de recevoir, à l'exercice de ces titres, au lieu d'actions de GMIN TZ, des actions de GMIN en fonction d'un ratio d'échange de 0,25. La Société étant considérée comme la continuité de GMIN TZ à des fins comptables, ce ratio d'échange de 0,25 représente un regroupement de ses actions ordinaires émises et en circulation. Tous les nombres d'actions et les montants par action présentés antérieurement ont été retraités rétrospectivement dans les présents états financiers consolidés pour tenir compte du regroupement d'actions.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil le 14 mai 2025.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, comme il est expliqué à la **note 3**. Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie.

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars américains (« **\$ US** » ou « **\$** »). Le symbole « **\$ CA** » désigne le dollar canadien, le symbole « **\$ R** », le réal brésilien et le symbole « **\$ G** », le dollar guyanais.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive.

Les soldes, transactions, produits et charges intragroupe ont tous été éliminés à la consolidation. Tous les biens principaux de la Société sont situés en Amérique du Sud. Au 31 décembre 2024, les biens principaux et les filiales significatives de la Société étaient les suivants :

Filiale	Emplacement	Bien principal	Monnaie fonctionnelle	Activité principale	Participation
BRM	Brésil	TZ	\$ R	Exploitation	99,99 %
GMIN Ventures Guyana Inc. ¹⁾	Guyana	Projet Oko West	\$ G	Prospection	100,00 %
GMIN TZ	Canada	s. o.	\$ CA	Exploitation	100,00 %
GMIN Gurupi Ltda	Brésil	Gurupi	\$ R	Prospection	100,00 %
Ventures Streaming Corp.	Barbade	s. o.	\$ US	Activités de l'entreprise	100,00 %

1) Le 17 octobre 2024, Reunion Gold Inc. a changé de dénomination sociale pour GMIN Ventures Guyana Inc. (« **GMIN Guyana** »).

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément par la Société aux fins des présents états financiers consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les parts de fonds liquides encaissables en tout temps sans pénalité.

Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de ses filiales mentionnées à la **note 2**. Les transactions, les soldes et les profits ou pertes latents intragroupe sont éliminés à la consolidation. Toutes les filiales sont des entités sur lesquelles la Société a la capacité d'exercer un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité, et qu'il est en mesure d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Les filiales de la Société sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société, et elles seraient déconsolidées à compter de la date où le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont conformes aux méthodes adoptées par la Société. Dans certains cas où la filiale utilise des méthodes comptables différentes, des ajustements appropriés doivent être effectués lors de la préparation des présents états financiers consolidés afin d'assurer la conformité avec les méthodes comptables de la Société.

Conversion des monnaies étrangères

i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en \$ US, qui est différent de la monnaie fonctionnelle de la société mère, qui est le \$ CA, de celle de la filiale importante de la Société, BRM, qui est le \$ R, et de celle de la filiale GMIN Guyana de la Société, qui est le \$ G. Les états financiers de chaque entité consolidée de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- a) Les actifs et les passifs de chaque état de la situation financière présenté sont convertis au cours de clôture à la date de cet état de la situation financière.
- b) Les produits et les charges des états consolidés du résultat net sont convertis aux taux de change moyens (à moins que cette moyenne ne soit pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des taux en vigueur, à la date des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date des transactions).
- c) Tous les écarts de change qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de conversion cumulés.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Conversion des monnaies étrangères (suite)

ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation, lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'établissement, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces opérations et de la conversion de fin de période sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques, à moins que ces actifs et passifs ne soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur.

Actifs de prospection et d'évaluation

i) Coûts préalables à la prospection

Les coûts préalables à la prospection sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

ii) Dépenses de prospection et d'évaluation

Une fois que le droit légal d'explorer un bien a été acquis, les coûts directement liés aux dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés et capitalisés, en plus des coûts d'acquisition. Ces dépenses directes comprennent des coûts comme les matériaux utilisés, les frais d'arpentage, les frais de forage, les paiements versés aux entrepreneurs et l'amortissement des immobilisations corporelles au cours de la phase de prospection. Les coûts non directement attribuables aux activités de prospection et d'évaluation, y compris les frais généraux d'administration, sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts d'acquisition de biens miniers et les dépenses de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Lorsque des actions sont émises dans le cadre des coûts d'acquisition de biens miniers, elles sont évaluées au cours de clôture des actions à la date d'émission. Les paiements liés à un bien acquis en vertu d'une option ou d'un accord de coentreprise, lorsque les paiements sont effectués à la seule discrétion de la Société, sont comptabilisés lors du paiement. Pour les actifs de prospection et d'évaluation, les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit de prospecter dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler et le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur particulier ne sont ni budgétées ni planifiées.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies, le bien est considéré comme une mine en développement et est classé dans les actifs en construction. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés aux biens en développement.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de dépréciation des actifs non financiers à durée d'utilité indéterminée sont effectués annuellement, soit à chaque période de présentation de l'information financière. Les autres actifs non financiers font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, et au moins une fois l'an. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente, l'actif est déprécié en conséquence.

Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, le test de dépréciation est effectué sur l'unité génératrice de trésorerie de l'actif, soit le plus petit groupe d'actifs auquel l'actif appartient et pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle contrebalance des profits comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes, et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, plutôt que de le vendre en résultat net.
- Ses modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. L'évaluation ultérieure des instruments financiers est fondée sur leur classement. Les actifs et les passifs financiers classés comme JVRN sont évalués à la juste valeur, les variations de ces justes valeurs étant comptabilisées en résultat net pour la période. Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant à la JVAERG sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les profits ou pertes latents étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsque l'instrument financier est vendu, le profit ou la perte cumulé demeure dans le cumul des autres éléments du résultat global et n'est pas reclassé en résultat net.

Hiérarchie de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Instruments financiers (suite)

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 : Entrées d'actifs ou de passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Stocks

Les stocks comprennent les stocks de consommables (matériaux et fournitures), de minerai, de produits en cours et de produits finis. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend tous les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks comprend les coûts directs des matières premières et de la main-d'œuvre liés aux activités d'extraction et de traitement, y compris les frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts de mise en valeur directement liés aux processus d'extraction et de production connexes, l'amortissement des frais de découverte inscrits antérieurement à l'actif et les coûts indirects directement attribuables à l'actif. À la vente des métaux, le coût est reclassé des stocks de produits finis au coût des ventes.

Le minerai stocké représente le minerai non traité qui a été extrait et qui est disponible pour traitement futur. On mesure le minerai stocké en estimant le nombre de tonnes stocké. La valeur du minerai stocké est fondée sur les coûts engagés (y compris l'amortissement) pour stocker le minerai. Les coûts sont ajoutés au minerai stocké en fonction des coûts d'extraction actuels et des coûts indirects directement attribuables à l'actif par tonne, puis déduits au coût moyen par tonne de minerai. La partie courante du minerai stocké est déterminée en fonction de la quantité qui devrait être traitée dans les 12 prochains mois. Le minerai stocké qui ne devrait pas être traité ni utilisé dans les 12 prochains mois est classé dans la partie non courante.

Les stocks de produits en cours correspondent au minerai en cours de traitement dans une usine aux fins d'extraction du métal et de conversion en produit pouvant être vendu. Les stocks de produits finis représentent le métal qui a été coulé en lingots d'argent aurifère et est prêt à être expédié à un affineur. L'évaluation des stocks de lingots d'argent aurifère tient compte des coûts directs liés aux activités d'extraction et de traitement, des coûts indirects directement liés à un site minier et de l'amortissement.

Tous les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les dépréciations de stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont prises en compte dans les charges d'exploitation de la période où elles ont lieu. La valeur nette de réalisation est estimée selon le prix de vente net, diminué des coûts qui seront engagés pour convertir les stocks pertinents en produits pouvant être vendus et pour livrer ces derniers à un client. Les coûts d'achèvement sont évalués selon la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. La reprise d'une réduction à la valeur nette de réalisation peut être effectuée au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances ayant mené à la comptabilisation de celle-ci ont cessé d'exister.

Les pièces de rechange, les pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont habituellement classés dans les stocks. Les principales pièces de rechange et pièces de sécurité (pièces de rechange conservées à titre de sécurité) sont classées dans les immobilisations corporelles.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Frais de financement différés

Les frais payés pour obtenir un financement sont comptabilisés à titre de coûts de transaction lorsqu'il est probable qu'une partie ou la totalité de la dette, à laquelle les frais sont liés, sera prélevée. Les coûts de transaction sont différés jusqu'à ce que la facilité soit conclue et que des prélèvements soient effectués, auquel moment les frais de financement différés seront portés en diminution du produit de la facilité de crédit. S'il devient probable que la facilité de crédit ne sera pas conclue, les frais de financement différés seront passés en charges.

Immobilisations corporelles et biens miniers

Les immobilisations corporelles et les biens miniers sont évalués au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif, y compris le prix d'achat ou les coûts de développement et de construction. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société, et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif qui a été remplacé est décomptabilisée au moment du remplacement.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit à la valeur comptable de l'actif, et ils sont inclus dans les autres (produits) charges à l'état consolidé du résultat net.

i) Production commerciale

On considère qu'un projet de construction d'une mine est entré en phase de production lorsque les actifs de construction de la mine peuvent être utilisés. Afin de déterminer si les actifs de construction de la mine peuvent être utilisés, on peut notamment tenir compte des critères suivants :

- L'achèvement d'une période d'essais raisonnable des immobilisations corporelles de la mine;
- La capacité à produire du minerai sous forme de produit vendable (selon les spécifications);
- La capacité de maintenir la production de minerai de façon permanente.

Le 1^{er} septembre 2024, la Société a atteint la production commerciale à TZ. La production commerciale est définie comme une période de 30 jours consécutifs d'activités au cours de laquelle le broyeur fonctionne au moins à 60 % de sa capacité nominale de 12 890 tonnes par jour.

Lorsqu'un projet de construction d'une mine atteint la phase de production, l'amortissement et l'épuisement commencent, l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt et de certains coûts de construction de la mine cesse, et les dépenses sont soit inscrites dans les stocks, soit passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Parmi les exceptions pourraient figurer les coûts engagés relativement aux ajouts ou aux améliorations d'immobilisations corporelles et les opérations de découverte réalisées dans une mine à ciel ouvert.

ii) Frais de découverte différés

Pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire de retirer le mort-terrain et les autres stériles pour avoir accès au minerai pouvant être exploité économiquement. Le retrait du mort-terrain et des autres stériles se nomme « découverte ».

Au cours de la phase de mise en valeur de la mine, les frais de découverte sont incorporés dans les coûts de construction et de mise en valeur de la mine; ils sont amortis lorsque la mine passe en phase de production.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Immobilisations corporelles et biens miniers (suite)

Au cours de la phase de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks. Toutefois, ils sont incorporés dans les propriétés minières, au sein des immobilisations corporelles, s'il est attendu que les activités de découverte fournissent des avantages économiques futurs.

Les frais de découverte engagés pendant la phase de production fournissent des avantages économiques futurs dans les cas suivants :

- Il est probable que les avantages économiques futurs (p. ex., un meilleur accès au corps minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la Société;
- La Société peut identifier la partie du corps minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- Les frais rattachés aux opérations de découverte associées à cette partie du corps minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

iii) Amortissement et épuisement

L'amortissement d'un actif commence lorsque ce dernier se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement des actifs en construction commence à la fin de la période de construction ou une fois le stade de la production commerciale atteint, selon la première éventualité. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des biens miniers est amortie jusqu'à la valeur résiduelle, le cas échéant, selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de la mine, si celle-ci est plus courte, ou selon le mode des unités de production en fonction du nombre estimatif d'onces récupérables (réserves minérales prouvées et probables estimées), en fonction du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif. L'amortissement ne cesse pas lorsqu'un actif est inutilisé ou mis hors service, sauf si celui-ci est entièrement amorti. Toutefois, selon la méthode fondée sur le nombre d'unités produites, la charge d'amortissement peut être de néant en l'absence de production. Les frais de découverte inscrits à l'actif sont amortis selon la méthode fondée sur le nombre d'unités produites sur la durée d'utilité des réserves qui bénéficient directement de la découverte.

La Société revoit l'estimation des réserves récupérables totales annuellement et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une telle revue est requise. Les modifications apportées aux estimations des réserves récupérables totales sont comptabilisées prospectivement.

Les dépenses liées aux travaux importants de maintenance ou de réparation, qui comprennent le coût des actifs de remplacement et des pièces de rechange ainsi que les coûts de révision, sont inscrites à l'actif, et la valeur comptable résiduelle de l'actif réparé, révisé ou remplacé est décomptabilisée lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif n'iront pas à la Société. Tous les autres coûts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible sont incorporés dans le coût de l'actif jusqu'à ce que ce dernier soit quasi achevé et prêt pour son utilisation prévue; ils sont ensuite amortis sur la durée d'utilité attendue de l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le droit d'accès à l'énergie, dont la durée d'utilité est basée sur la durée d'utilité estimée de la mine. Les actifs sont inscrits à l'actif et amortis à l'état consolidé du résultat net. En outre, ils sont passés en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déceler toute indication de dépréciation.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. On considère que l'influence est notable lorsque la Société a le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. La Société est réputée détenir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans l'entité émettrice, sauf s'il peut être démontré clairement que la Société n'exerce pas une influence notable. La participation dans des entités dont la Société détient moins de 20 % est comptabilisée comme des placements dans des titres négociables ou des instruments de capitaux propres, sauf s'il peut être clairement démontré qu'une influence notable existe sur la base des droits contractuels de la Société et d'autres facteurs.

La Société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation de la Société dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût lorsqu'elle est acquise, puis augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net de l'entreprise associée et les pertes de valeur après la date de comptabilisation initiale.

Provisions

i) Généralités

Les provisions sont comptabilisées :

- a) si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- b) s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

La charge liée à toute provision est présentée à l'état consolidé du résultat net, déduction faite de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est important, les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant qui reflète, le cas échéant, les risques propres au passif.

ii) Provision pour réhabilitation

Une obligation juridique ou implicite d'engager des frais de remise en état, de réhabilitation et d'environnement peut survenir lorsque des perturbations environnementales sont causées par la prospection, l'évaluation, la mise en valeur ou la production continue d'un bien minier. Les coûts découlant de la mise hors service d'une usine et d'autres travaux de préparation du site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont provisionnés et inscrits à l'actif au début de chaque projet à la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres au passif, excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs ont déjà été ajustées. Le passif connexe est ajusté à chaque période pour tenir compte de la désactualisation et, au besoin, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché, du montant et du calendrier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation. La Société comptabilise également un montant correspondant à l'actif, lequel est amorti sur la durée d'utilité résiduelle de l'actif.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Passif dérivé lié aux bons de souscription

Le passif dérivé lié aux bons de souscription est un passif financier comptabilisé à la juste valeur. À la date d'émission, le passif lié aux bons de souscription a été évalué selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur initiale des bons de souscription a également été comptabilisée dans les frais de financement différés.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui utilise des données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, d'où le classement au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Lorsqu'un règlement du passif financier comptabilisé à la juste valeur survient, immédiatement avant le règlement, l'instrument financier est alors réévalué, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. Après la réévaluation, le solde du passif dérivé lié aux bons de souscription est reclassé dans les capitaux propres.

Dette à long terme

La Société comptabilise initialement tous les passifs financiers à la juste valeur. Elle les classe ultérieurement au coût amorti et utilise la méthode du taux d'intérêt effectif.

Capital-actions

Les instruments de capitaux propres sont des contrats qui confèrent un intérêt résiduel dans l'actif net de la Société. Les instruments financiers émis par la Société sont classés dans les capitaux propres seulement dans la mesure où ils ne répondent pas à la définition d'un passif financier ou d'un actif financier. Les actions ordinaires, les paiements fondés sur des actions et les bons de souscription d'actions de la Société (autres que le passif dérivé lié aux bons de souscription) sont classés comme des instruments de capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en déduction du produit, après impôt.

La Société a adopté la méthode résiduelle pour l'évaluation des actions et des bons de souscription classés dans les capitaux propres, émis à titre d'unités de placement privé. Selon cette méthode, le produit est d'abord attribué au capital-actions en fonction de la juste valeur des actions ordinaires au moment où les unités sont évaluées, et toute valeur résiduelle est attribuée à la réserve au titre des bons de souscription.

La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur le cours acheteur de clôture à la date de l'annonce.

Bénéfice (perte) par action

La Société présente le bénéfice (la perte) de base par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le bénéfice (la perte) attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le bénéfice (la perte) dilué par action. Selon cette méthode, l'effet dilutif sur le bénéfice par action est calculé sur l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice d'options, de bons de souscription d'actions et d'instruments semblables. Il suppose que le produit de cet exercice serait utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période. Toutefois, le calcul de la perte diluée par action exclut l'incidence de diverses conversions et de l'exercice d'options et de bons de souscription qui auraient un effet antidilutif.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Paiements fondés sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société octroie des options d'achat d'actions ordinaires de la Société à ses administrateurs, dirigeants, salariés et consultants. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est évaluée à la date d'attribution, au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des salariés selon la méthode de l'acquisition graduelle des droits.

Pour les salariés et les non-salariés, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est comptabilisée en charges ou en participations dans des biens miniers, avec une augmentation correspondante de la réserve au titre des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. La contrepartie reçue à l'exercice d'options d'achat d'actions (« options ») est comptabilisée dans le capital-actions, et le paiement fondé sur des actions connexe dans la réserve au titre des paiements fondés sur des actions est transféré au capital-actions. Lorsque les modalités des options sont modifiées avant qu'elles ne soient acquises, l'augmentation de la juste valeur des options, évaluée immédiatement avant et après la modification, est également imputée au résultat net sur la période d'acquisition restante.

Unités d'actions différées et unités d'actions de négociation restreinte

Les UAD et les UAR sont évaluées à la juste valeur en fonction de leur valeur intrinsèque à la date d'attribution. Le paiement des UAD et des UAR peut être effectué sous forme d'actions ordinaires, de trésorerie ou d'une combinaison des deux, à la discrétion de la Société. La charge au titre des UAD et des UAR est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits ou selon la meilleure estimation de la direction lorsque des dispositions contractuelles limitent l'acquisition des droits jusqu'à la réalisation de certaines conditions liées au rendement, un montant égal étant inscrit à titre de charge.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires proviennent essentiellement de la vente de lingots d'argent aurifère, chaque cargaison représentant une obligation de prestation distincte, ainsi que de la vente de métal raffiné lorsqu'il en reste une quantité à vendre.

La Société comptabilise des produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit au client. Le contrôle est transféré lorsque le client a reçu le titre de propriété de l'actif et a assumé les risques et avantages importants inhérents à la propriété de l'actif, et que la Société a un droit actuel à un paiement au titre de la livraison du métal. Il s'agit généralement du moment où le titre de propriété du métal est transféré au client.

Les produits des activités ordinaires sont évalués au prix de transaction convenu aux termes du contrat avec le client. Le paiement du prix de transaction est exigible immédiatement au transfert du contrôle du métal au client.

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de toute production, y compris la production à la phase de la mise en service, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires (suite)

Passif sur contrat

La Société a conclu un contrat de vente d'or, comptabilisé à titre de contrat conclu avec un client, aux termes duquel la Société a reçu des paiements anticipés en trésorerie en contrepartie de la livraison d'un nombre défini d'onces d'or sur une période déterminée. Ce contrat, conclu et maintenu en vue de la livraison du nombre défini d'onces d'or, est comptabilisé à titre de contrat conclu avec un client. Le paiement anticipé reçu aux termes de l'entente d'achat de la production d'or a été comptabilisé à titre de passif sur contrat entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Selon les termes de l'entente, les obligations de prestation seront satisfaites par la production de la mine TZ et les produits des activités ordinaires seront comptabilisés sur la durée des ententes en fonction des prix estimés de l'or en vigueur lors de la comptabilisation initiale. En raison du délai entre le moment de la livraison de l'or aux termes de l'entente d'achat de la production d'or et la réception initiale de l'avance sur la contrepartie reçue, il a été déterminé que l'entente d'achat de la production d'or comporte une composante de financement importante selon IFRS 15. La composante de financement importante est comptabilisée séparément de la composante produits des activités ordinaires, et la charge d'intérêts sur le passif sur contrat est comptabilisée dans les charges financières, qui sont inscrites à l'actif avant la mise en production commerciale. Le taux d'intérêt est fonction du taux d'intérêt implicite stipulé dans l'entente d'achat de la production d'or à la date de création. La contrepartie initiale reçue aux termes de l'entente d'achat de la production d'or est considérée comme variable, sous réserve des variations du nombre total d'onces d'or qui seront livrées. Les variations de la contrepartie variable sont reflétées dans les états consolidés du résultat net.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat, soit la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt à acquitter prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période, ajustés pour tenir compte des modifications de l'impôt à verser relativement aux exercices antérieurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différé et la charge ou le recouvrement d'impôt différé connexe sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales différées attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers, et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est comptabilisée en résultat net dans la période au cours de laquelle la modification est pratiquement en vigueur.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels l'actif pourra être imputé. Dans la mesure où la Société considère qu'il est improbable qu'un actif d'impôt différé soit recouvré, l'actif d'impôt différé est réduit. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, et que la Société a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigibles sur la base du montant net.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité qui se livre à des activités ordinaires pour lesquelles elle engage des charges et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. Le chef de la direction est responsable de l'affectation des ressources et de l'examen des résultats d'exploitation pour chaque secteur opérationnel, sur une base périodique. La principale activité commerciale de la Société est l'exploitation de la mine TZ au Brésil et la prospection et l'évaluation du projet aurifère Oko West.

Modifications des normes comptables

i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui modifie IAS 1 *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à préciser comment une entité classe ses instruments d'emprunt et autres passifs financiers dont les dates de règlement sont incertaines en tant que passifs courants ou non courants dans certaines circonstances.

Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)*. La Société a appliqué pour la première fois *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* le 1^{er} janvier 2024. Les modifications :

- a. précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants devrait être fonction uniquement des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- b. précisent que le classement n'est pas touché par les intentions ou les attentes quant à l'exercice du droit d'une entité de différer le règlement d'un passif;
- c. précisent que le règlement comprend le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services ayant pour résultat l'extinction du passif.

L'application des *modifications d'IAS 1* a entraîné une modification de la méthode comptable de la Société concernant le classement des passifs pouvant être réglés en actions de la Société détenues par elle-même (p. ex., le passif dérivé lié aux bons de souscription) des passifs non courants aux passifs courants. Aux termes de la méthode comptable modifiée, lorsqu'un passif comprend une option de conversion de la contrepartie qui peut être réglée par l'émission d'actions ordinaires de la Société, l'option de conversion est prise en compte au moment du classement du passif en tant que passif courant ou non courant, sauf s'il est classé à titre de composante capitaux propres d'un instrument composé. Le passif dérivé lié aux bons de souscription (**note 12**) est classé comme passif courant au 30 septembre 2024, car l'option de conversion peut être exercée en tout temps par le détenteur de bons de souscription.

Les *modifications d'IAS 1* ont eu une incidence rétrospective sur les données comparatives de l'état consolidé de la situation financière, car la Société avait des bons de souscription en circulation au 31 décembre 2023. Un montant de 4 235 000 \$ au 31 décembre 2023 a été reclassé dans son intégralité des passifs non courants aux passifs courants.

Les autres passifs de la Société n'ont pas été touchés par les *modifications d'IAS 1*.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

3 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Modifications des normes comptables (suite)

ii) *IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme *IFRS 18* afin d'améliorer la présentation de la performance financière. La nouvelle norme remplace *IAS 1 Présentation des états financiers*. De nombreuses exigences d'*IAS 1* sont reprises telles quelles. La norme *IFRS 18* entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

La nouvelle norme comptable fait état de modifications importantes à la structure de l'état du résultat net et de nouveaux principes de regroupement et de ventilation des informations.

L'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été établie par la Société.

iii) *Modification d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers (*modification d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*). Les modifications d'*IFRS 9* clarifient la décomptabilisation et le classement de certains actifs et passifs financiers, respectivement, tandis que les modifications d'*IFRS 7* clarifient les informations à présenter concernant les placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les modalités contractuelles qui pourraient modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en raison de la survenance, ou non, d'une éventualité. Les modifications d'*IFRS 9* et d'*IFRS 7* entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. L'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été établie par la Société.

iv) *Modification d'IAS 21 Absence de convertibilité*

Cette nouvelle modification vise à aider les entités à apprécier si une monnaie est convertible en une autre monnaie et à déterminer le cours de change au comptant à utiliser lorsqu'elle ne l'est pas. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette modification ait une incidence significative sur ses activités ou ses états financiers. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La Société fait des estimations et pose des hypothèses à l'égard de l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués d'après l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. À l'avenir, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses.

L'incidence d'un changement d'estimation comptable est comptabilisée prospectivement.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

L'information sur les jugements critiques, posés lors de l'application des méthodes comptables qui présentent le risque le plus important d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés dans les états financiers au cours de l'exercice considéré et du prochain exercice, est présentée ci-après .

i) Mise en production commerciale

Jusqu'à l'atteinte du niveau d'exploitation d'une mine souhaité par la direction, les coûts engagés sont incorporés dans les coûts des biens miniers connexes, à l'exception des coûts associés à la vente d'or, mais compte tenu des coûts d'emprunt engagés pour des actifs qualifiés. L'épuisement lié aux coûts des biens miniers inscrits à l'actif débute lorsque le niveau d'exploitation d'une mine souhaité par la direction est atteint. La direction tient compte de plusieurs facteurs quantitatifs et qualitatifs lorsqu'elle évalue si ce niveau peut être atteint, notamment le débit de traitement, les teneurs et les taux de récupération, sur une période raisonnable. La Société a déterminé que le niveau d'exploitation de la mine TZ souhaité par la direction est atteint à compter du 1^{er} septembre 2024.

ii) Acquisition d'actifs et regroupement d'entreprises

L'appréciation de la question de savoir si une acquisition répond à la définition d'une entreprise ou si elle consiste en une acquisition d'actifs nécessite l'exercice d'un jugement critique. Cette évaluation exige le recours au jugement lorsqu'il s'agit de déterminer si une acquisition comprend des entrées et un processus important qui, ensemble, contribuent de manière importante à la création de sorties. De plus, IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* présente un test de concentration établissant qu'un ensemble d'activités et d'actifs n'est pas considéré comme une entreprise si la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif brut acquis se concentre dans un actif identifiable unique ou un groupe d'actifs identifiables similaires. Ce test de concentration nécessite le recours au jugement. Les modifications apportées au jugement porté pour déterminer si une acquisition répond à la définition d'une entreprise pourraient avoir une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment de l'acquisition.

iii) Taxe sur la valeur ajoutée (« TVA ») à recouvrer

a) Brésil

Le solde de la TVA est essentiellement lié à la taxe à recouvrer au Brésil, auparavant classée dans les biens miniers, mais qui a été reclassée après la mise en production commerciale de TZ mentionnée dans le présent document. La TVA payée au Brésil est réputée recouvrable, sous réserve de réclamations mensuelles et de leur acceptation par les autorités fiscales compétentes. Toutefois, les demandes de recouvrement de la TVA au Brésil sont soumises à des obligations de déclaration complexes et à une vérification détaillée ou un examen par les autorités fiscales. Le moment de la réception des remboursements est donc incertain. La direction a exercé son jugement pour déterminer les parties courante et non courante de la TVA à recouvrer. La direction a entre autres tenu compte i) de la fréquence des paiements reçus, ii) des discussions avec les autorités fiscales du Brésil et des messages provenant de celles-ci quant à des demandes en particulier, et iii) du délai prévu pour recevoir les remboursements, conformément à la réglementation fiscale brésilienne.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

b) Guyana

Le solde comptabilisé au titre de la TVA représente le montant recouvrable auprès de l'autorité du revenu du Guyana pour la TVA payée sur les fournitures taxables, principalement liées aux activités de prospection. Après la soumission des déclarations mensuelles, une demande de remboursement est déposée auprès des autorités fiscales, qui procèdent à un examen. Une fois cet examen terminé, la TVA est considérée comme récupérable.

Toutefois, le moment de la réception des crédits de remboursement reste incertain. Bien que la convention minière stipule que les remboursements doivent être accordés dans les 90 jours suivant la présentation de la demande, le délai de traitement réel dépend de l'achèvement de l'examen par les autorités fiscales. De plus, il existe une incertitude quant à la possibilité d'utiliser les crédits de TVA pour réduire les autres impôts à payer, car ce processus nécessite une entente distincte avec les autorités fiscales.

iv) Impôt sur le résultat

La Société est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreux pays. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat à l'échelle mondiale requiert beaucoup de jugement. Il existe des transactions et calculs pour lesquels la détermination finale de l'impôt est incertaine. La Société comptabilise les passifs pour les problèmes de vérification fiscale anticipés, en fonction de son appréciation de la question de savoir si elle devra payer des impôts additionnels. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant différent de celui comptabilisé initialement, l'écart a une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période pendant laquelle le règlement a lieu.

Périodiquement, il faut exercer son jugement pour déterminer si des actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière. Afin de comptabiliser des actifs d'impôt différé, y compris ceux découlant de pertes fiscales inutilisées, la direction doit évaluer la probabilité que la Société génère des bénéfices imposables au cours des périodes ultérieures. À la suite de l'évaluation, si la Société pense qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, ceux-ci sont décomptabilisés.

Les estimations des bénéfices imposables futurs se fondent sur des prévisions des flux de trésorerie liés à l'exploitation et sur l'application des lois fiscales dans chaque pays. Dans la mesure où les flux de trésorerie et les bénéfices imposables futurs diffèrent considérablement des estimations, la capacité de la Société de réaliser les actifs d'impôt différé nets comptabilisés à la date de clôture peut être touchée. De plus, l'évolution des lois fiscales dans les pays où la Société exerce ses activités pourrait limiter sa capacité à obtenir des déductions fiscales au cours de périodes ultérieures.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

La direction doit faire preuve de jugement afin de déterminer s'il faut comptabiliser un actif d'impôt différé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales. L'exercice du jugement est également nécessaire afin de cerner les intentions de la direction quant au réinvestissement des résultats non distribués dans un avenir prévisible. Les estimations de réinvestissements sont fondées sur des prévisions et des estimations des besoins financiers de la Société et de ses filiales. Si les résultats et les besoins financiers futurs diffèrent considérablement des estimations, le passif d'impôt différé comptabilisé à la date de clôture pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales peut être touché.

v) Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Cette détermination exige beaucoup de jugement. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un test de dépréciation des actifs non financiers comprennent, sans s'y limiter, des tendances sectorielles ou économiques négatives importantes, y compris le prix de l'or, la diminution de la capitalisation boursière ou le report des dépenses d'investissement.

L'évaluation de la valeur recouvrable par la Société en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et peut différer de manière significative de la valeur recouvrable réelle. La valeur recouvrable est basée, en partie, sur certains facteurs qui peuvent être partiellement ou totalement hors du contrôle de la Société. Cette évaluation implique une comparaison de la valeur recouvrable estimée des actifs non financiers à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2024, la direction a déterminé qu'aucun facteur ne justifiait l'exécution d'un test de dépréciation et, par conséquent, n'a pas soumis ses immobilisations corporelles et ses biens miniers à un tel test.

vi) Estimation des réserves de minerai et des ressources minérales

Les réserves de minerai sont des estimations de la quantité de minerai qui peut être extraite économiquement et légalement de la zone ciblée. Les estimations des réserves de minerai et des ressources minérales sont fondées sur des renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées relativement aux données géologiques et techniques sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur du corps minéralisé et aux techniques de production et aux taux de récupération appropriés. Une telle analyse nécessite des jugements géologiques complexes pour l'interprétation des données. L'estimation des réserves récupérables est fondée sur des facteurs tels que les estimations des taux de change, des prix des marchandises, des besoins futurs en capitaux et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et des jugements géologiques formulés pour estimer la taille et la teneur du corps minéralisé.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables (suite)

Les estimations et les rapports sur les réserves de minerai sont établis conformément aux principes énoncés dans le *Règlement 43-101 sur les normes de divulgation pour les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** ») au Canada. Le Règlement 43-101 exige l'utilisation d'hypothèses raisonnables en matière d'investissement, notamment :

- a) les estimations de la production future, qui comprennent les réserves prouvées et probables, les estimations des ressources et les agrandissements prévus;
- b) les prix futurs attendus des matières premières, selon les prix actuels du marché et les prix à terme et selon l'évaluation par la Société du prix moyen à long terme;
- c) les coûts de production décaissés, les dépenses d'investissement et les obligations de réhabilitation futurs.

Par conséquent, la direction se fera une idée des prix de vente prévus, en fonction des tendances historiques des prix moyens à court et à long terme. Par exemple, si les prix actuels demeurent inférieurs aux moyennes historiques à long terme pendant une période prolongée, la direction peut supposer que des prix plus bas prévaudront dans l'avenir et, par conséquent, ces prix plus bas sont utilisés pour estimer les réserves en vertu du Règlement 43-101. Des hypothèses de prix moins élevés entraînent généralement des estimations de réserves moins élevées.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Provision pour réhabilitation

Les coûts de remise en état futurs sont comptabilisés à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la direction des coûts décaissés non actualisés nécessaires aux activités de remise en état futures. Les changements d'estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle une estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de remise en état des lieux exige que la direction fasse des estimations des coûts futurs qui devront être engagés pour achever les travaux de remise en état des lieux nécessaires pour se conformer aux lois, aux règlements et aux obligations implicites en vigueur. Les estimations des coûts futurs de remise en état dépendent des coûts de main-d'œuvre, des incidences environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôts qui reflètent une évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et du risque propre à l'obligation. La Société estime également le moment où les dépenses seront engagées, lequel est susceptible de changer en fonction de la poursuite de l'exploitation, des modifications apportées au plan de mine et des réserves minérales nouvellement découvertes.

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces montants estimés. En outre, les modifications futures des lois et réglementations environnementales et l'intention de la Société pourraient accroître l'ampleur des travaux de remise en état et d'assainissement à réaliser par la Société. L'augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux activités d'exploitation au titre de la remise en état des lieux.

La Société évalue la provision pour réhabilitation à chaque date de clôture pour tenir compte des changements dans le montant estimé de l'obligation, de l'échéancier des flux de trésorerie futurs et des changements dans le taux d'actualisation.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (suite)

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations (suite)

Comptabilisation d'ententes d'achat de production

Pour établir le prix de transaction aux termes de l'entente d'achat de la production d'or, la direction a déterminé que l'entente comportait une composante de financement importante. Afin de déterminer le taux d'intérêt implicite du contrat, il est nécessaire de recourir à des estimations basées sur l'information raisonnablement accessible pour les parties au moment de la conclusion de l'entente en lien avec la quantité et le prix de vente au comptant des biens promis devant être livrés aux termes de l'entente d'achat de la production d'or. Ces estimations sont sujettes à variation et peuvent avoir une incidence sur le calendrier et le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés.

La direction a exercé son jugement dans l'application d'IFRS 15, car le traitement de l'avance sur le passif sur contrat est un jugement clé fondé sur la livraison prévue de la production future de la Société.

5 STOCKS

Le résumé des stocks de la Société est présenté ci-après.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Matériaux et fournitures	29 738	7 302
Produits finis	4 642	-
Produits en cours	1 296	-
Minerai stocké	1 912	665
	37 588	7 967
Partie non courante du minerai stocké	21 183	-
	58 771	7 967

La partie non courante du minerai stocké correspond au minerai qui ne devrait pas être traité ou utilisé au cours des douze prochains mois.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

6 CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
TVA	27 366	1 692
Créances	3 837	2 409
Autres	2 928	8
	34 131	4 109
Moins : Partie courante	5 155	1 788
Autres actifs non courants	28 976	2 321

La Société a reclassé le montant de la TVA lié à TZ, totalisant 32 589 000 \$ (**note 7**), des immobilisations corporelles et biens miniers aux créances et autres actifs à la date d'atteinte de la production commerciale.

Les créances correspondent surtout aux produits à recevoir au titre de la vente d'or à Franco selon les modalités de l'entente d'achat de la production d'or (**note 11**).

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERS

Exercice clos le 31 décembre 2024							
Coût	Biens miniers \$	Actifs en construction \$	Mobilier et matériel de bureau \$	Véhicules \$	Bâtiments, installations et immobilisations corporelles \$	Actifs au titre de droits d'utilisation \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	106 649	308 282	612	54 368	38 619	415	508 945
Entrées	18 645	110 703	327	3 877	2 430	560	136 542
Contrepartie différée	60 000	-	-	-	-	-	60 000
Acquisition de RGD (note 9)	-	-	198	693	-	251	1 142
Acquisition de Gurupi (note 9)	-	-	24	10	183	-	217
Cessions	-	-	-	(44)	-	-	(44)
Transfert (note 6)	68 822	(416 245)	-	3 788	311 046	-	(32 589)
Transfert de la ligne de transport d'électricité dans les immobilisations incorporelles (note 8)	(35 899)	-	-	-	-	-	(35 899)
Écart de conversion	(31 581)	(2 740)	(78)	(11 953)	(60 542)	(90)	(106 984)
Solde au 31 décembre 2024	186 636	-	1 083	50 739	291 736	1 136	531 330
Amortissement cumulé							
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	-	-	(272)	(3 546)	(1 358)	(106)	(5 282)
Entrées	(5 253)	-	(78)	(5 456)	(23 555)	(163)	(34 505)
Cessions	-	-	-	44	-	-	44
Écart de conversion	440	-	7	1 179	4 877	15	6 518
Solde au 31 décembre 2024	(4 813)	-	(343)	(7 779)	(20 036)	(254)	(33 225)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	181 823	-	740	42 960	271 700	882	498 105

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERIS (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023							
Coût	Biens miniers \$	Actifs en construction \$	Mobilier et matériel de bureau \$	Véhicules \$	Bâtiments, installations et immobilisations corporelles \$	Actifs au titre de droits d'utilisation \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	73 328	59 574	427	17 096	1 891	69	152 385
Entrées	28 926	306 451	135	183	-	328	336 023
Cessions	-	-	-	(25)	-	-	(25)
Transfert	-	(69 922)	-	34 769	35 153	-	-
Change	4 395	12 179	50	2 345	1 575	18	20 562
Solde au 31 décembre 2023	106 649	308 282	612	54 368	38 619	415	508 945
Amortissement cumulé							
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	-	-	(126)	(256)	12	(60)	(430)
Entrées	-	-	(143)	(3 246)	(1 347)	(44)	(4 780)
Cessions	-	-	-	10	-	-	10
Change	-	-	(3)	(54)	(23)	(2)	(82)
Solde au 31 décembre 2023	-	-	(272)	(3 546)	(1 358)	(106)	(5 282)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	106 649	308 282	340	50 822	37 261	309	503 663

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS MINIERS (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 14 004 000 \$ (7 004 000 \$ au 31 décembre 2023) au titre des actifs en construction de TZ, jusqu'à la mise en production commerciale.

En raison de la mise en production commerciale, les actifs en construction ont été reclassés dans les immobilisations corporelles et biens miniers en fonction de leur catégorie respective, et l'amortissement et l'épuisement ont commencé. Le total de l'amortissement comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est établi à 34 505 000 \$ (4 780 000 \$ en 2023), dont une tranche de 19 683 000 \$ (**note 20**) comptabilisée à titre de coût des ventes (néant en 2023), et une tranche de 499 000 \$ passée en charges dans les états consolidés du résultat net (90 000 \$ en 2023). Les charges d'amortissement restantes ont été inscrites à l'actif au titre des biens miniers jusqu'à l'atteinte de la production commerciale et transférées dans les stocks après la mise en production commerciale.

Une contrepartie différée de 60 000 000 \$ a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles et biens miniers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, après l'atteinte de la production commerciale à la mine TZ. La Société doit verser ce montant, à son gré, à Eldorado Gold Corporation, à tout moment jusqu'au premier anniversaire de la mise en production commerciale de TZ, dans le cadre de l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de BRM. Le montant à verser a été comptabilisé dans les passifs courants de GMIN, à l'état de la situation financière.

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Exercice clos le 31 décembre 2024	
Coût	Droit d'accès à l'énergie \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	-
Transfert depuis les immobilisations corporelles	35 899
Change	(3 961)
Solde au 31 décembre 2024	31 938
Amortissement cumulé	
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	-
Entrées	(989)
Change	197
Solde au 31 décembre 2024	(792)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	31 146

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a transféré les actifs liés à sa ligne de transport d'électricité et les coûts connexes directement attribuables, comptabilisés à l'origine dans ses immobilisations corporelles et biens miniers, dans les immobilisations incorporelles en raison d'obligations réglementaires envers l'agence nationale brésilienne de l'électricité, car ces actifs représentent le droit d'accès à l'énergie nécessaire pour les activités. La ligne de transport d'électricité a été construite uniquement aux fins de connexion avec le réseau électrique brésilien et offre de nombreux avantages, notamment la garantie d'un approvisionnement en énergie renouvelable certifiée et l'acheminement de l'énergie spécifiquement pour le démarrage et le maintien des activités à la mine TZ. Il a donc été déterminé que la construction de la ligne de transport d'énergie avait une fin commerciale.

9 ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Au 31 décembre 2024				
	Projet Oko West	TZ	Gurupi	Total
	\$	\$	\$	\$
Acquisition d'Aurifère Réunion	710 497	-	-	710 497
Acquisition de Gurupi	-	-	1 559	1 559
Biens miniers	4 300	-	-	4 300
Analyses, levés et services techniques	11 773	5 382	-	17 155
Frais généraux et dépenses connexes	2 264	1 017	-	3 281
Matériaux et fournitures	271	238	-	509
Autres	1 122	178	-	1 300
Change	(35 192)	(1 073)	-	(36 265)
	695 035	5 742	1 559	702 336

Au 31 décembre 2023				
	Projet Oko West	TZ	Gurupi	Total
	\$	\$	\$	\$
Analyses, levés et services techniques	-	3 681	-	3 681
Frais généraux et dépenses connexes	-	549	-	549
Matériaux et fournitures	-	151	-	151
Autres	-	59	-	59
Change	-	97	-	97
	-	4 537	-	4 537

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

9 ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Acquisition du projet Oko West

La clôture de l'arrangement entre les parties décrit à la **note 1** a eu lieu le 15 juillet 2024. Aux termes de celui-ci :

- i) les porteurs d'actions de GMIN TZ ont reçu 0,25 action ordinaire de GMIN pour chaque action de GMIN TZ qu'ils détenaient (ce qui est comptabilisé comme un regroupement d'actions à raison de 4 contre 1);
- ii) les porteurs d'actions d'Aurifère Réunion ont reçu 0,07125 action de GMIN et 0,05 action ordinaire de Greenheart Gold pour chaque action d'Aurifère Réunion qu'ils détenaient;
- iii) Aurifère Réunion a cédé et transféré à Greenheart Gold tous ses actifs autres que le projet Oko West, y compris une somme de 15 000 000 \$ CA en trésorerie de même que d'autres projets de prospection, de sorte que GMIN, indirectement par l'entremise d'Aurifère Réunion, et les anciens actionnaires d'Aurifère Réunion détiennent 19,9 % et 80,1 %, respectivement, des actions de Greenheart Gold en circulation.

De plus, dans le cadre de l'arrangement, les porteurs d'options en cours permettant d'acheter des actions d'Aurifère Réunion ont reçu des options de remplacement de GMIN, qui peuvent toutes être exercées pour obtenir des actions de GMIN en fonction d'un ratio d'échange de 0,07125. GMIN est considérée comme la continuité de GMIN TZ et l'acquéreur sur le plan comptable d'Aurifère Réunion, à l'exclusion des actifs transférés à Greenheart Gold, mais compte tenu de la participation de 19,9 % conservée dans Greenheart Gold. L'acquisition d'Aurifère Réunion est comptabilisée comme un achat d'actifs, conformément à la définition d'une entreprise dans IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

Les actifs nets d'Aurifère Réunion acquis par GMIN ont été comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée et répartie entre les actifs acquis et les passifs repris en fonction de l'estimation de leurs justes valeurs relatives au 15 juillet 2024, date de l'acquisition. La contrepartie payée et sa répartition entre les actifs nets acquis se résument comme suit :

	\$
Contrepartie versée à l'acquisition d'Aurifère Réunion	
92 395 302 actions ordinaires émises aux actionnaires d'Aurifère Réunion ¹⁾	700 586
Juste valeur des 3 941 901 options de remplacement d'Aurifère Réunion émises ²⁾	19 322
Coûts de transaction de GMIN	7 331
	727 239
Actifs acquis et passifs repris	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 067
Créances	2 191
Charges payées d'avance et acomptes	178
Immobilisations corporelles et biens miniers	1 142
Actifs de prospection et d'évaluation	710 497
Participation dans une entreprise associée ³⁾ (note 10)	2 363
Comptes créditeurs et charges à payer	(9 819)
Obligation locative	(380)
	727 239

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

9 ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Acquisition du projet Oko West (suite)

- 1) La juste valeur de la contrepartie réglée en actions de GMIN est calculée en fonction du cours de clôture de l'action ordinaire de la Société à la TSX à la date d'émission.
- 2) Les options de remplacement d'Aurifère Réunion permettent à leurs porteurs d'acheter une action ordinaire de la Société au prix d'exercice moyen pondéré de 4,25 \$ CA. La juste valeur des options de remplacement d'Aurifère Réunion émises aux anciens porteurs d'options d'Aurifère Réunion a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque moyen de 3,9 %, volatilité moyenne prévue de 48 %, durée de vie moyenne prévue de 1,9 an, pour une juste valeur de 4,90 \$ par option de remplacement d'Aurifère Réunion émise.
- 3) Dans le cadre de l'arrangement, Aurifère Réunion a cédé et transféré à Greenheart Gold un montant en trésorerie de 10 978 000 \$ (15 000 000 \$ CA) et d'autres projets de prospection non reliés au projet Oko West d'une valeur de 908 000 \$. La Société a conservé une participation de 19,9 % dans Greenheart Gold, qui est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée. Se reporter à la **note 10** pour de l'information sur la dilution subséquente de la participation de GMIN dans Greenheart Gold.

Bien que la Société n'ait pris aucun engagement contraignant important pour l'heure, elle s'attend à avoir besoin d'importantes sources de financement pour faire avancer le projet Oko West.

Acquisition du projet Gurupi

Le 19 décembre 2024, la Société a acquis une participation de 100 % dans les concessions minières dans la ceinture aurifère de Gurupi, dans le nord du Brésil, auprès de filiales en propriété exclusive de BHP Group Limited (« **BHP** »). En contrepartie de l'acquisition, la Société a accordé à BHP une redevance sur le rendement net de fonderie (« **RNF** ») de 1,0 % sur le premier million d'onces d'or produites dans les concessions et une redevance sur le RNF de 1,5 % sur l'or produit par la suite. L'acquisition de Gurupi est comptabilisée comme un achat d'actifs, conformément à la définition d'une entreprise dans IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*.

Les actifs nets de Gurupi acquis par GMIN ont été comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie versée et répartie entre les actifs acquis et les passifs repris en fonction de l'estimation de leurs justes valeurs relatives au 19 décembre 2024, date de l'acquisition. La contrepartie versée et sa répartition entre les actifs nets acquis se résument comme suit :

	\$
Contrepartie versée pour l'acquisition de Gurupi	
Coûts de transaction de GMIN	1 386
	1 386
Actifs acquis et passifs repris	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	366
Charges payées d'avance et acomptes	7
Immobilisations corporelles et biens miniers	217
Actifs de prospection et d'évaluation	1 559
Comptes créditeurs et charges à payer	(763)
	1 386

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

9 ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

TZ

Tous les travaux de prospection et d'évaluation consistent en des dépenses engagées pour les permis de prospection de la Société dans l'empreinte de la mine TZ et en dehors de celle-ci.

10 PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Dans le cadre de l'arrangement décrit à la **note 1** et à la **note 9**, la Société a acquis une participation de 19,9 % dans Greenheart Gold.

Parallèlement à l'arrangement, Aurifère Réunion et Greenheart Gold ont conclu une convention de droits d'investisseur qui confère certains droits habituels et d'autres droits pouvant être exercés par Aurifère Réunion, notamment le droit de nommer un administrateur au conseil d'administration de Greenheart Gold. Compte tenu de cette convention, la Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Greenheart Gold. Par conséquent, sa participation dans Greenheart Gold est considérée comme une participation dans une entreprise associée et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

L'information financière utilisée pour évaluer ultérieurement cette participation dans une entreprise associée comprend l'information financière la plus récente de Greenheart Gold disponible au moment de la préparation des présents états financiers consolidés.

La participation de la Société dans Greenheart Gold a diminué au cours de l'exercice pour s'établir à 10,51 % au 31 décembre 2024. Un profit sur dilution de participation de 1 462 000 \$ a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. En outre, la Société a comptabilisé sa quote-part de la perte d'une entreprise associée de 161 000 \$ en lien avec sa quote-part du résultat net et du résultat global de Greenheart Gold.

	Au 31 décembre 2024
	\$
Solde d'ouverture	-
Acquisition (note 9)	2 363
Gain sur dilution de participation	1 462
Quote-part de la perte d'une entreprise associée	(161)
Change	(118)
Solde de clôture	3 546

11 PASSIF SUR CONTRAT – ENTENTE D'ACHAT DE LA PRODUCTION D'OR

Le 18 juillet 2022, la Société a conclu l'entente d'achat de la production d'or avec Franco-Nevada (Barbados) Corporation (« **Franco** »), filiale en propriété exclusive de Franco-Nevada Corporation (« **FNV** »), qui prévoit des paiements initiaux de 250 000 000 \$ représentant un paiement anticipé d'une partie du prix d'achat payable pour l'or produit par le projet (le « **dépôt** »). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le dépôt a été entièrement reçu sous forme de versements d'avances.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

11 PASSIF SUR CONTRAT – ENTENTE D'ACHAT DE LA PRODUCTION D'OR (suite)

Selon les modalités de l'entente d'achat de la production d'or, Franco recevra 12,5 % de l'or produit par la mine TZ jusqu'à ce que 300 000 onces d'or raffiné aient été livrées, après quoi la quantité prévue dans l'entente d'achat de la production d'or sera réduite à 7,5 % de l'or produit. Franco achètera chaque once d'or à un prix correspondant à 20 % du cours de l'or au moment de la livraison. La livraison des onces d'or en vertu de l'entente d'achat de la production d'or se fera par la livraison de crédits pour l'or au compte de métaux de Franco. Chaque tranche du dépôt est comptabilisée à titre de passif sur contrat en vertu d'IFRS 15. L'entente d'achat de la production d'or est comptabilisée à titre de produit différé, car la Société a exercé son jugement pour conclure que l'entente est visée par l'exemption pour « utilisation par l'entité » d'IFRS 9 *Instruments financiers*, étant donné qu'elle règle les obligations en livrant la production de TZ.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et jusqu'à la mise en production commerciale le 1^{er} septembre 2024, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 6 906 000 \$ (5 332 000 \$ au 31 décembre 2023) dans les actifs en construction de TZ. Depuis la déclaration de mise en production commerciale de TZ, l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt a cessé, et tous les intérêts courus sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés dans le cadre de l'entente d'achat de la production d'or s'est élevé à 12 525 000 \$ (**note 19**), soit une tranche de 3 437 000 \$ en trésorerie (20 % du cours de l'or au moment de la livraison) et le reste hors trésorerie (amortissement du dépôt et ajustement cumulatif).

La variation du passif sur contrat se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	255 332	-
Dépôt	-	250 000
Épuisement du dépôt	(9 524)	-
Charge de désactualisation (état du résultat net)	3 473	-
Charge de désactualisation (inscrite à l'actif)	6 906	5 332
Ajustement cumulatif	436	-
Solde de clôture	256 623	255 332
Moins : Partie courante	36 197	14 549
Passif sur contrat à long terme	220 426	240 783

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

12 PROVISION POUR RÉHABILITATION

La provision pour réhabilitation de la Société concerne la remise en état de TZ. La provision pour réhabilitation a été calculée en fonction du total des coûts de remise en état estimatifs, qui sont établis en fonction du niveau d'activité futur prévu et des coûts liés à la mise hors service de la mine TZ et à la remise en état du bien.

La Société a réévalué la durée d'utilité de la mine dans le cadre de la révision annuelle des estimations. Sa prolongation a entraîné le report des activités de mise hors service estimées, ce qui a donné lieu à un ajustement de la valeur actualisée des coûts de fermeture futurs du fait d'une période d'actualisation révisée et plus longue fondée sur un taux sans risque. Ces ajustements sont appliqués prospectivement à titre de changements d'estimations, conformément aux méthodes comptables de la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la provision est donc calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs au moyen d'un taux d'actualisation de 14,0 % (11,7 % au 31 décembre 2023), d'un taux d'inflation de 5,9 % (5,9 % au 31 décembre 2023) et d'un calendrier d'environ 12 ans à compter de la date de clôture, en fonction de la durée d'utilité de la mine. Le règlement des obligations liées à ce passif devrait commencer en 2036.

Le passif estimatif au titre des coûts de remise en état des lieux, non actualisé et ajusté en fonction de l'inflation, est d'environ 7 056 000 \$ (6 805 000 \$ au 31 décembre 2023). La totalité de la provision est classée et présentée à titre de passif non courant.

La variation de la provision pour réhabilitation se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	4 113	968
Variation des estimations	(613)	2 769
Charge de désactualisation	519	260
Change	(1 043)	116
Solde de clôture	2 976	4 113

13 PASSIF DÉRIVÉ LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION

Le 22 juillet 2022, aux termes de la facilité d'emprunt à terme garanti de premier rang (l'« **emprunt à terme** ») avec FNV (**note 14**), la Société a émis 11 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires (les « **bons de souscription** »). Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter 0,25 action ordinaire de la Société (calculé après le regroupement (**note 16**)) au prix d'exercice de 7,60 \$ CA l'action ordinaire, jusqu'au 21 juillet 2027.

Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération selon laquelle, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX est de 12,00 \$ CA ou plus pendant une période de dix (10) jours de bourse consécutifs (l'« **événement accélérateur** »), la Société a le droit de ramener la date d'échéance des bons de souscription à 30 jours à compter de la date de remise, par la Société, d'un avis au porteur annonçant que la période d'exercice a été accélérée.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

13 PASSIF DÉRIVÉ LIÉ AUX BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

L'événement accélérateur étant survenu le 31 octobre 2024, la Société a décidé, le 4 novembre, de devancer la date d'expiration des bons de souscription, conformément à leurs modalités. Dans le cadre de l'exercice, la Société a émis 2 875 000 actions ordinaires à FNV pour un produit brut total de 15 545 000 \$ (21 850 000 \$ CA). Immédiatement avant l'exercice, le solde du passif dérivé lié aux bons de souscription a été réévalué à la juste valeur, puis reclassé dans les capitaux propres.

La variation du passif dérivé lié aux bons de souscription se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Solde d'ouverture	4 235	1 746
Variation de la juste valeur	5 616	2 403
Extinction des bons de souscription	(9 895)	-
Change	44	86
Solde de clôture	-	4 235

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur du passif dérivé lié aux bons de souscription au 4 décembre 2024, soit immédiatement avant l'exercice :

	Au 4 décembre	Au 31 décembre
	2024	2023
	\$	\$
Nombre de bons de souscription ¹⁾	11 500 000	11 500 000
Durée de vie prévue (années)	2,6	3,6
Taux d'intérêt sans risque	3,03 %	3,56 %
Volatilité prévue	44 %	55 %
Cours de l'action à la date d'évaluation	10,55 \$ CA	5,64 \$ CA
Prix d'exercice ¹⁾	7,60 \$ CA	7,60 \$ CA
Juste valeur moyenne par bon de souscription	0,80 \$	0,37 \$

¹⁾ Compte tenu de l'arrangement conclu le 15 juillet 2024, les porteurs d'actions ordinaires de GMIN TZ ont reçu 0,25 action ordinaire de la Société, considérée comme la continuité de GMIN TZ. En outre, le prix d'exercice, le montant par action et le nombre d'actions à émettre dans le cadre de l'exercice des bons de souscription ont été proportionnellement ajustés pour refléter un regroupement d'actions à raison de 4 pour 1 (**note 16**).

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

14 DETTE ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS

La dette à long terme est détaillée ci-après.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Emprunt à terme – FNV	75 264	-
Financement pour l'équipement – CAT ¹⁾	32 404	29 889
Financement pour l'équipement – Sandvik ¹⁾	6 086	2 454
	113 754	32 343
Moins : Partie courante de la dette à long terme	24 572	7 515
Partie non courante de la dette à long terme	89 182	24 828

¹⁾ Tel qu'il est défini ci-après.

La variation de la dette à long terme se présente comme suit :

Exercice clos le 31 décembre 2024				
\$				
	Emprunt à terme	CAT	Sandvik	Total
Solde d'ouverture	-	29 889	2 454	32 343
Prélèvements	75 000	6 439	4 172	85 611
Remboursements	(4 485)	(7 169)	(810)	(12 464)
Coûts de transaction	(4 625)	(195)	-	(4 820)
Commissions d'attente	1 241	-	-	1 241
Désactualisation	8 133	3 440	270	11 843
Solde de clôture	75 264	32 404	6 086	113 754

Exercice clos le 31 décembre 2023				
\$				
	Emprunt à terme	CAT	Sandvik	Total
Solde d'ouverture	-	-	-	-
Prélèvements	-	32 510	2 681	35 191
Remboursements	-	(3 547)	(373)	(3 920)
Coûts de transaction	-	(600)	-	(600)
Commissions d'attente	-	-	-	-
Désactualisation	-	1 526	146	1 672
Solde de clôture	-	29 889	2 454	32 343

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

14 DETTE À LONG TERME ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS (suite)

Emprunt à terme – FNV

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a conclu un emprunt à terme de 75 000 000 \$ avec FNV. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a prélevé la totalité du montant disponible en vue de faire avancer les travaux de construction de TZ. Le produit tiré s'est établi à 73 500 000 \$, déduction faite de l'escompte de 2,0 % à l'émission initiale applicable aux montants prélevés. L'escompte a été amorti sur la durée de vie du contrat au titre des coûts de transaction, comme les coûts découlant du passif dérivé lié aux bons de souscription (**note 13**) et les coûts liés à l'emprunt à terme. Ces coûts, comptabilisés à titre de frais de financement différés, ont totalisé 4 625 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (néant en 2023).

La moyenne pondérée du taux d'intérêt effectif de l'emprunt à terme est de 13,28 %. Les intérêts et le principal de l'emprunt à terme sont remboursables trimestriellement à compter du 30 septembre 2024 et du 31 décembre 2025, respectivement, jusqu'en juin 2028. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a remboursé des intérêts de 4 485 000 \$ à FNV (néant en 2023).

Le taux d'intérêt correspond à un taux de financement à un jour garanti à terme (« **taux SOFR** ») de trois mois majoré d'une marge de 5,75 % par année avant l'achèvement du projet, la marge étant ramenée à 4,75 % après le test d'achèvement, conformément aux modalités de l'emprunt à terme.

*Financement pour l'équipement – Caterpillar Financial Services Limited (« **CAT** »)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société, par l'entremise de sa filiale BRM, a conclu une entente de financement pour l'équipement avec CAT. La Société disposait d'un capital total maximal de 40 000 000 \$ pour financer la flotte minière de la mine TZ. Le 5 juillet 2024, la Société a conclu une modification à la facilité de financement pour l'équipement existante qui a porté le capital à 53 000 000 \$, cette augmentation visant à financer les dépenses en capital de maintien.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a prélevé un produit net de 6 439 000 \$ (32 510 000 \$ en 2023). Au cours de ce même exercice, la Société a remboursé 7 169 000 \$ (3 547 000 \$ en 2023).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a porté des coûts de transaction de 195 000 \$ en diminution du produit tiré du prélèvement (600 000 \$ en 2023).

Chaque financement pour l'équipement est remboursable en 19 versements trimestriels égaux débutant entre mars 2023 et juillet 2024, et 20 % du montant lié à l'équipement financé a été payé d'avance. Le taux d'intérêt est un taux annuel égal au taux du financement à un jour garanti, majoré d'une marge de 4,75 %. La moyenne pondérée du taux d'intérêt effectif de ce financement est de 11,31 %.

*Financement pour l'équipement – Sandvik Financial Services LLC (« **Sandvik** »)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a conclu une entente de financement pour l'équipement avec Sandvik. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a prélevé un produit net de 4 172 000 \$ (2 681 000 \$ en 2023). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a remboursé 810 000 \$ (373 000 \$ en 2023). Des frais de montage correspondant à 0,75 % du capital ont été facturés.

Chaque financement pour l'équipement est remboursable en 20 versements trimestriels égaux débutant entre mars 2023 et décembre 2024. Le taux d'intérêt est un taux fixe de 7,39 %.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

14 DETTE À LONG TERME ET FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction engagés pour obtenir la dette à long terme sont et seront amortis sur la durée de l'entente et portés en diminution du produit tiré de la dette à long terme à mesure que des prélèvements seront effectués.

15 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et certains membres de l'équipe de haute direction. La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants en contrepartie de leurs services est incluse dans les montants présentés dans les états consolidés du résultat net, ou dans les immobilisations corporelles pour la partie qui se rapporte à TZ jusqu'à la mise en production commerciale, et se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Salaires, primes et avantages	3 072	2 447
Rémunération des administrateurs	473	273
Rémunération fondée sur des actions	1 493	1 700
	5 038	4 420

Certains des principaux dirigeants sont soumis à des contrats d'emploi qui prévoient des versements en cas de cessation d'emploi sans motif sérieux, ou à la suite d'un changement de contrôle prévoyant le versement d'une fois ou, selon le cas, de deux fois le salaire de base et les primes, et certaines clauses d'acquisition anticipée des droits sur les attributions octroyées aux termes du régime, comme il est indiqué à la **note 16**.

En 2021, la Société a conclu une entente-cadre de services et de coopération (« **ECSC** ») avec G Services Miniers inc. (« **GMS** »), une partie liée avec un dirigeant commun (qui est également administrateur) et un administrateur commun, afin d'officialiser la relation d'affaires aux termes de laquelle la Société aura accès à une vaste gamme de services à fournir par **GMS**, au besoin, et dans des conditions de pleine concurrence.

L'ECSC vise à aider la Société à évaluer, mettre en valeur, construire, mettre en service et éventuellement exploiter un ou plusieurs projets miniers qu'elle envisage d'acquérir. L'ECSC prévoit également une gouvernance appropriée en ce qui concerne les transactions entre parties liées.

Le conseil a également adopté, le 26 janvier 2021, des lignes directrices officielles concernant la relation d'affaires et le processus d'approbation de l'ECSC entre **GMS** et la Société. Ces lignes directrices confirment que le conseil a mandaté le comité d'audit et des risques pour superviser les questions relatives au respect de l'ECSC par la Société et de la relation d'affaires entre la Société et **GMS** afin de traiter de manière appropriée tout conflit d'intérêts réel ou perçu, ou potentiel, et les risques pouvant découler d'une telle relation en vue de s'assurer que i) la Société adhère à tous égards à des pratiques de gouvernance appropriées en ce qui concerne l'ECSC et ii) la Société se conforme en tout temps aux lois applicables, y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables et les règles et les politiques de la TSX.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

15 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Dans le cadre de l'ECSC, la Société a signé un contrat de services de base avec GMS (principalement du soutien aux activités de diligence raisonnable, aux travaux de prospection et aux diverses évaluations et revues techniques).

De plus, toujours dans le cadre de l'ECSC, le 27 janvier 2022, la Société a conclu un contrat de gestion de services d'ingénierie détaillée et de construction avec GMS à l'égard du projet TZ. Enfin, la Société a conclu un contrat avec GMS pour la réalisation de l'évaluation économique préliminaire (« **EEP** ») et de l'étude de faisabilité, ainsi que la prestation de services d'ingénierie détaillée, de soutien à la construction et de gestion de projet pour le projet Oko West (le « **contrat pour Oko** »). Les frais liés aux contrats sont les suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Contrats :		
Contrat de services de base (montant net)	954	1 638
Gestion de services d'ingénierie détaillée et de construction – TZ	1 236	8 854
Contrat pour Oko – Projet Oko West ¹⁾	2 373	-
TOTAL	4 563	10 492

¹⁾ Coûts engagés après la conclusion de l'arrangement (note 9).

Le montant des soldes à verser à GMS au 31 décembre 2024 était de 793 000 \$ (237 000 \$ au 31 décembre 2023).

Au cours de l'exercice 2024, la Société a conclu une convention d'option avec La Mancha Investments S.à r.l. (« **La Mancha** »), une partie liée, visant l'acquisition d'au plus la moitié des actions d'une société minière, à condition que la participation de la Société n'excède pas 9,99 %. Un montant de 2 778 000 \$ a été comptabilisé dans les autres actifs non courants.

16 CAPITAL-ACTIONS

Placements privés

Le 12 juillet 2024, sous réserve des modalités des conventions de souscription conclues entre la Société, La Mancha et FNV, La Mancha et FNV ont chacune souscrit 3 778 562 actions de GMIN à un prix de 6,62 \$ l'action, calculé après le regroupement, pour un produit brut global de 50 000 000 \$. La Société a engagé des frais d'émission d'actions de 249 000 \$ pour ces placements privés.

Regroupement d'actions ordinaires

Dans le cadre de l'arrangement et comme il est décrit à la **note 1** et à la **note 9**, les porteurs d'actions de GMIN TZ ont reçu 0,25 action ordinaire de GMIN pour chaque action de GMIN TZ qu'ils détenaient. De plus, dans le cadre de l'arrangement, les porteurs d'options en cours permettant d'acheter des actions de GMIN TZ ont reçu des options de remplacement de GMIN, qui peuvent toutes être exercées pour obtenir des actions de GMIN, en fonction d'un ratio d'échange de 0,25. La Société étant considérée comme la continuité de GMIN TZ sur le plan comptable, ce ratio d'échange de 0,25 représente un regroupement de ses actions ordinaires émises et en circulation à raison de une (1) action ordinaire après le regroupement pour quatre (4) actions ordinaires existantes avant le regroupement émises et en circulation. De plus, le prix d'exercice ou de conversion et le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes des bons de souscription d'actions ordinaires en circulation de la Société, des options, des UAI, des UAD et des autres titres pouvant être exercés ou convertis en actions ordinaires ont été ajustés proportionnellement pour refléter le regroupement. Tous les nombres d'actions et les montants par action présentés antérieurement ont été retraités rétrospectivement dans les présents états financiers consolidés pour tenir compte du regroupement d'actions.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

16 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Acquisition d'Aurifère Réunion

Le 15 juillet 2024, comme il est décrit à la **note 1** et à la **note 9**, la Société a émis 92 395 302 actions ordinaires et 3 941 901 options de remplacement d'Aurifère Réunion (calculées après le regroupement) au titre de la contrepartie versée pour l'acquisition d'Aurifère Réunion.

Bons de souscription exercés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, 11 968 214 bons de souscription d'actions ordinaires, calculés après le regroupement, ont été exercés, générant un produit total de 66 311 000 \$ (90 858 000 \$ CA) pour la Société et une valeur de 9 895 000 \$ (13 223 000 \$ CA) représentant la partie hors trésorerie du passif dérivé lié aux bons de souscription exercés par FNV, tel qu'il est indiqué à la **note 13**.

Rémunération fondée sur des actions

La Société a un régime incitatif général fondé sur des titres de capitaux propres (le « régime ») qui comprend l'administration d'options, des UAI et des UAD devant être attribuées aux administrateurs, aux dirigeants et aux salariés dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme. De plus, aux termes de l'arrangement et comme il est décrit à la **note 9**, la Société a des options de remplacement d'Aurifère Réunion pouvant être exercées conformément aux modalités du régime d'options sur actions d'Aurifère Réunion.

i) Options

Les opérations sur options et le nombre d'options en cours se résument comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2024		2023	
	\$		\$	
	(note 2)			
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de l'exercice	2 971 359	4,23 \$ CA	2 205 715	4,56 \$ CA
Attribuées	589 131	8,66 \$ CA	838 973	3,28 \$ CA
Émises – options de remplacement d'Aurifère Réunion (note 9)	3 941 901	4,25 \$ CA	-	-
Exercées – options de remplacement d'Aurifère Réunion	(1 048 747)	3,19 \$ CA	-	-
Exercées	(35 476)	3,00 \$ CA	(9 636)	2,84 \$ CA
Annulées par renonciation	(27 301)	4,47 \$ CA	(63 693)	3,76 \$ CA
En cours à la clôture de l'exercice	6 390 867	4,83 \$ CA	2 971 359	4,23 \$ CA

Pour les options exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le prix moyen pondéré était de 9,88 \$ CA (4,60 \$ CA en 2023).

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

16 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Rémunération fondée sur des actions (suite)

Les options suivantes étaient en cours et exerçables au 31 décembre 2024 :

Prix d'exercice (\$ CA)	Nombre		Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée en années
	En cours	Exerçables	
De 1,12 à 3,26	1 090 643	583 440	2,41
De 3,27 à 3,63	950 727	752 839	1,93
De 3,64 à 4,50	1 462 757	1 462 757	1,23
De 4,51 à 5,61	1 555 217	1 551 885	1,88
De 5,62 à 8,66	1 331 523	249 375	4,78
En cours au 31 décembre	6 390 867	4 600 296	2,43

La Société utilise la méthode de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour comptabiliser les options attribuées.

La juste valeur de chaque option attribuée a été calculée en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023 (note 2)
Nombre d'options	589 131	838 973
Durée de vie prévue (années)	3	3
Taux d'intérêt sans risque	3,62 %	3,42 %
Volatilité prévue	52 %	64 %
Rendement du dividende	0,0 %	0,0 %
Cours de l'action à la date d'attribution	8,66 \$ CA	3,28 \$ CA
Prix d'exercice	8,66 \$ CA	3,28 \$ CA
Juste valeur moyenne pondérée par option	2,40 \$	1,08 \$

La Société a déterminé la volatilité prévue en évaluant des sociétés comparables à la Société.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

16 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Rémunération fondée sur des actions (suite)

ii) UAI

Le nombre d'UAI et la valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution sont résumés comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre		2023	
	2024		(note 2)	
	Nombre d'UAI	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'UAI	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours à l'ouverture de l'exercice	198 370	3,22 \$ CA	-	-
Attribuées	265 860	8,66 \$ CA	209 050	3,31 \$ CA
Réglées	(66 125)	3,20 \$ CA	-	-
Annulées par renonciation	(2 805)	8,66 \$ CA	(10 680)	5,00 \$ CA
En cours à la clôture de l'exercice	395 300	6,84 \$ CA	198 370	3,22 \$ CA
Acquises à la clôture de l'exercice	-	-	-	-

iii) UAD

Le nombre d'UAD et la valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution sont résumés comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre		2023	
	2024		(note 2)	
	Nombre d'UAD	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'UAD	Valeur intrinsèque moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours à l'ouverture de l'exercice	225 000	3,20 \$ CA	-	-
Attribuées	117 501	8,66 \$ CA	225 000	3,20 \$ CA
Réglées	-	-	-	-
Annulées par renonciation	(12 703)	8,66 \$ CA	-	-
En cours à la clôture de l'exercice	329 798	4,93 \$ CA	225 000	3,20 \$ CA
Acquises à la clôture de l'exercice	225 000	3,20 \$ CA	-	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

16 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Charges de rémunération fondée sur des actions

Des charges de rémunération fondée sur des actions de 1 665 000 \$ ont été comptabilisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (1 714 000 \$ au 31 décembre 2023).

Résultat net par action

Le résultat net de base par action est fondé sur le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des exercices présentés.

À cause de la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont réputées avoir un effet antidilutif et la perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la somme du prix d'exercice et de la rémunération fondée sur des actions encore non gagnée de 589 131 options dépassait la moyenne du cours de l'action. Par conséquent, ces titres ont été exclus du calcul du résultat net dilué par action et sont réputés être antidilutifs, leur effet étant d'accroître le résultat net par action.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023 (note 2)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	162 476 725	111 888 901
Effet des titres dilutifs :		
- Options	2 904 999	-
- UAD	145 316	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – après dilution	165 527 040	111 888 901

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024 (Retraité – note 25)	2023
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	29 646	(7 180)
Résultat net par action		
De base	0,18	(0,06)
Après dilution	0,18	(0,06)

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

17 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers sont des ententes entre deux parties qui donnent lieu à des promesses de paiement ou de réception de trésorerie ou d'instruments de capitaux propres. La Société classe ses instruments financiers comme suit : les équivalents de trésorerie et le passif dérivé sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, comme étant au coût amorti. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les seuls instruments financiers de la Société évalués à la juste valeur sont les équivalents de trésorerie totalisant 18 033 000 \$ et les titres négociables totalisant 2 407 000 \$, dans les deux cas au 31 décembre 2024, qui sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

Exposition au risque lié aux instruments financiers

La Société est exposée à divers degrés de risques liés aux instruments financiers. Le conseil approuve et surveille les processus de gestion des risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie en plaçant cette trésorerie dans de grandes institutions financières canadiennes et brésiliennes. La Société a un risque de crédit minimal. L'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2024 est liée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de 141 215 000 \$ (52 398 000 \$ au 31 décembre 2023). Les débiteurs de 34 131 000 \$ (1 788 000 \$ au 31 décembre 2023) sont principalement liés aux taxes à recevoir au Brésil, au Canada et au Guyana.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. L'approche de la Société en gestion des liquidités consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle dispose toujours de fonds suffisants pour faire face à ses obligations à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, sans subir de pertes inacceptables ni risquer d'entacher sa réputation. Les passifs financiers contractuels de la Société au 31 décembre 2024 s'élevaient à 456 448 000 \$ (316 318 000 \$ au 31 décembre 2023). La majeure partie des passifs présentés à titre de créditeurs sont exigibles dans les 30 jours suivant la date de clôture. L'échéance contractuelle des passifs à long terme de la Société est de plus de un an.

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations des prix du marché, comme les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur le résultat de la Société ou sur la valeur de ses avoirs en instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché selon des paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital.

Les produits de la Société sont sensibles aux prix de l'or, influencés par des facteurs tels que la demande, les niveaux de production minière mondiale, les activités des banques centrales et le niveau de confiance des investisseurs. Au 31 décembre 2024, la Société n'avait conclu aucun contrat dérivé sur les métaux.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

17 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

i) Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt découle de l'incidence des taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses facilités d'emprunt. Certaines des facilités d'emprunt de la Société comprennent une composante à taux variable comme l'emprunt à terme au taux SOFR et le financement pour l'équipement, ainsi que les écarts de taux applicables. Au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, une variation de 1 % du taux d'intérêt se traduirait par une variation d'environ 1 136 000 \$ de la charge d'intérêts annualisée (néant en 2023).

ii) Risque de change

La Société est une entreprise canadienne qui possède des établissements à l'étranger, soit au Brésil, au Guyana et à la Barbade. Les produits générés sont libellés en \$ US et la majorité des dépenses sont engagées en \$ US et en \$ R. Les fonds provenant de l'entente d'achat de la production d'or, de l'emprunt à terme et du financement pour l'équipement, qui sont actuellement les principales sources de liquidités de la Société, ont été prélevés en \$ US. Toutefois, les capitaux, s'ils sont nécessaires, sont généralement levés en \$ CA. Par conséquent, la Société est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change des devises. Les produits reçus en \$ US atténuent le risque de change lié aux coûts et aux obligations financières libellés en \$ US. Par conséquent, la Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour gérer son exposition au risque de change. La Société tente de gérer ce risque en maintenant ses liquidités en \$ US. Compte tenu de l'exposition actuelle, qui découle principalement des soldes de liquidités en \$ CA et en \$ R, une augmentation (diminution) de 1 % du taux de change du \$ US donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 700 000 \$ à l'état consolidé du résultat net.

18 GESTION DU CAPITAL

La Société considère les éléments suivants comme du capital : les soldes de trésorerie excédentaires, les dettes et les obligations locatives et le capital-actions. L'objectif de la Société sur le plan de la gestion du capital est de préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et d'offrir des rendements raisonnables aux actionnaires, en assurant une combinaison suffisante de flux de trésorerie d'exploitation positifs et de financement par emprunt et par capitaux propres. La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture, des taux de change et des caractéristiques de risque de ses actifs. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour améliorer son fonds de roulement.

La Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, au besoin, en fonction de divers facteurs, notamment les conditions générales de l'industrie. Les budgets annuels et les mises à jour sont approuvés par le conseil.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

19 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La mine TZ a été en phase de mise en service jusqu'au 31 août 2024. La Société a annoncé l'atteinte de la production commerciale de TZ le 1^{er} septembre 2024. Les produits des activités ordinaires sont présentés ci-après.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Vente d'or	16 812	-
Vente de lingots d'argent aurifère	128 439	-
	145 251	-

La vente d'or comprend essentiellement les produits tirés de la vente d'or à Franco aux termes de l'entente d'achat de la production d'or (**note 11**). L'or est essentiellement vendu à un prix au comptant correspondant à 20 % du cours au comptant total des onces vendues, majoré du passif sur contrat proportionnel aux onces livrées par rapport aux onces restant à livrer sur la durée du flux et d'ajustements cumulatifs déclenchés par des changements dans l'estimation du modèle du passif sur contrat.

20 COÛT DES VENTES

La mine TZ a été en phase de mise en service jusqu'au 31 août 2024. La Société a annoncé l'atteinte de la production commerciale de la mine TZ le 1^{er} septembre 2024. Le coût des ventes est présenté ci-après.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Charges d'exploitation	33 698	-
Amortissement et épuisement (note 7)	19 683	-
Redevances (note 22)	4 439	-
	57 820	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

21 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

a) Charge d'impôt sur le résultat

Un rapprochement de l'impôt prévu sur le résultat net aux taux statutaires et de la charge d'impôt sur le revenu réelle est présenté ci-dessous :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024 (Retraité – note 25)	2023
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat des activités poursuivies	54 123	(7 180)
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Charge (produit) d'impôt au taux d'imposition prévu par la loi	14 343	(1 903)
Incidence des écarts de taux d'imposition étrangers	8 279	159
Éléments non déductibles aux fins de l'impôt sur le résultat	2 112	1 092
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés attribuable aux taux de change	160	(648)
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	245	(1 803)
Écarts de change	(291)	3 105
Ajustements relatifs à l'impôt exigible et différé des exercices précédents	(355)	15
Autres	(16)	(17)
Charge d'impôt sur le résultat	24 477	-

La charge d'impôt comprend les éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024 (Retraité – note 25)	2023
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat différé		
Naissance et résorption des différences temporaires au cours de l'exercice considéré	3 427	-
Charge d'impôt sur le résultat exigible		
Impôt sur le résultat exigible	21 050	-
	24 477	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

21 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

b) Impôt sur le résultat différé

La Société comptabilise les actifs et les passifs d'impôt différé en fonction de l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsqu'on s'attend à ce que les différences temporaires se résorbent. Le montant net des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2024 (néant au 31 décembre 2023) se composait des éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Pertes fiscales reportées	8 300	-
Autres	625	-
Passifs d'impôt différé		
Participations dans des biens miniers	(12 332)	-
Passifs d'impôt différé, montant net	(3 407)	-

Le tableau qui suit présente l'évolution du passif net d'impôt différé :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Solde à l'ouverture	-	-
Charge d'impôt différé comptabilisée en résultat net	(3 427)	-
Autres	20	-
Solde de clôture	(3 407)	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

21 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

b) Impôt sur le résultat différé (suite)

La composition de nos actifs d'impôt différé non comptabilisés par pays se résume comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Différences temporaires déductibles (imposables)		
Brésil	-	(4 444)
Guyana	(20)	-
Canada	5 067	1 894
	5 047	(2 550)
Pertes fiscales		
Brésil	-	7 789
Guyana	28 238	-
Canada	1 181	2 544
Autres	714	2
	30 133	10 335
Total des actifs d'impôt différé nets non comptabilisés		
Brésil	-	3 345
Guyana	28 218	-
Canada	6 248	4 438
Autres	714	2
	35 180	7 785

La Société a des filiales résidentes non canadiennes qui ont des résultats non distribués de 1 500 000 \$ au 31 décembre 2024. Ces résultats non distribués ne devraient pas être rapatriés dans un avenir prévisible, et la Société contrôle le moment de ces rapatriements. Aucune provision n'a donc été constituée pour les impôts qui pourraient s'appliquer au rapatriement.

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

21 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

b) Impôt sur le résultat différé (suite)

Le tableau qui suit résume les pertes d'exploitation et les pertes en capital de la Société qui peuvent être déduites du bénéfice imposable futur :

Pays	Type	Montant \$	Échéance
Brésil	Pertes d'exploitation nettes	24 407	Aucune échéance
Canada	Pertes d'exploitation nettes	4 105	2044
Canada	Pertes en capital	701	Aucune échéance
Guyana	Pertes d'exploitation nettes	112 951	Aucune échéance
Barbade	Pertes d'exploitation nettes	7 928	2029 - 2031

22 ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente les dépenses d'investissement engagées au 31 décembre 2024 :

	BRM \$	Projet Oko West \$
2025	7 845	14 666
2026	-	5 399
Total	7 845	20 065

Les ventes de la Société sont soumises à une redevance de 1,5 % payable au gouvernement brésilien et calculée sur les produits bruts des ventes, déduction faite des taxes prélevées sur les ventes, et à une redevance brute de 1,5 % payable à des tiers.

23 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercices clos les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Immobilisations corporelles et biens miniers impayés (note 7)	60 082	17 339
Provision pour réhabilitation des immobilisations corporelles (note 12)	(613)	1 990
Stocks transférés aux immobilisations corporelles	1 187	-
Amortissement inscrit à l'actif (note 7)	5 001	2 486
Acquisition d'immobilisations corporelles – RGD (note 9)	1 142	-
Acquisition d'immobilisations corporelles – Gurupi (note 9)	217	-
Coûts d'emprunt impayés (note 7)	14 004	3 853
Amortissement des stocks	4 962	-

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

24 INFORMATION SECTORIELLE

Selon le principal décideur opérationnel, le résultat sectoriel de la mine TZ correspond aux produits tirés des activités minières, diminués du coût des ventes. Les produits tirés des activités minières et le coût des ventes sont présentés déduction faite des transactions intragroupe.

L'information sectorielle de la Société est présentée ci-après.

Exercice clos le 31 décembre 2024 (Retraité – note 25)					
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	Société et autres	Total
Produits des activités ordinaires	145 251	-	-	-	145 251
Coût des ventes	(57 820)	-	-	-	(57 820)
Total – Résultat sectoriel	87 431	-	-	-	87 431
Frais généraux et frais d'administration	-	-	-	11 346	11 346
Charges financières	3 553	-	-	4 826	8 379
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	6 026	6 026
Change	5 806	-	-	4 806	10 612
Autres produits (charges)	-	-	-	(3 055)	(3 055)
Total – Société et autres	9 359	-	-	23 949	33 308
Résultat avant impôt sur le résultat	78 072	-	-	(23 949)	54 123

Exercice clos le 31 décembre 2023					
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	Société et autres	Total
Frais généraux et frais d'administration	-	-	-	7 554	7 554
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	2 387	2 387
Autres produits (charges)	-	-	-	(2 761)	(2 761)
Total – Société et autres	-	-	-	7 180	7 180
Résultat avant impôt sur le résultat	-	-	-	(7 180)	(7 180)

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

24 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente le total des actifs par secteur.

Au 31 décembre 2024				
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	Total
Créances et autres actifs courants	4 876	279	-	5 155
Stocks	37 588	-	-	37 588
Charges payées d'avance et acomptes	2 212	421	7	2 640
Dépôts à long terme sur l'équipement	876	-	-	876
Immobilisations corporelles et biens miniers	496 095	1 793	217	498 105
Immobilisations incorporelles	31 146	-	-	31 146
Actifs de prospection et d'évaluation	5 742	695 035	1 559	702 336
Partie non courante des stocks	21 183	-	-	21 183
Autres actifs non courants	26 569	-	-	26 569
Total - Actifs sectoriels	626 287	697 528	1 783	1 325 598
Société et autres				
Trésorerie et équivalents de trésorerie				141 215
Frais de financement différés				743
Titres négociables				2 407
Participation dans une entreprise associée				3 546
Total - Société et autres				147 911
Total de l'actif				1 473 509

Au 31 décembre 2023				
	TZ	Projet Oko West	Gurupi	Total
Créances et autres actifs courants	1 788	-	-	1 788
Stocks	7 967	-	-	7 967
Charges payées d'avance et acomptes	1 270	-	-	1 270
Dépôts à long terme sur l'équipement	10 402	-	-	10 402
Immobilisations corporelles et biens miniers	503 663	-	-	503 663
Actifs de prospection et d'évaluation	4 537	-	-	4 537
Autres actifs non courants	2 321	-	-	2 321
Total - Actifs sectoriels	531 948	-	-	531 948
Société et autres				
Trésorerie et équivalents de trésorerie				52 398
Frais de financement différés				3 359
Total - Société et autres				55 757
Total de l'actif				587 705

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

25 Retraitements

Change et écart de conversion

La direction a conclu qu'un retraitement de ses états financiers consolidés est nécessaire au regard du montant des anomalies cumulées.

Les anomalies étaient liées à la constatation d'écarts de change latents et à leurs incidences fiscales connexes. Par conséquent, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été retraités pour corriger ces anomalies, comme il est indiqué ci-dessous.

25.1 Erreur de classement des écarts de change latents sur les soldes extérieurs

Les pertes de change latentes résultant de la conversion des soldes externes libellés en dollars américains au niveau des filiales ont été incorrectement comptabilisées dans les états consolidés du résultat global en tant qu'écart de conversion cumulé. Selon IAS 21 *Effet des variations des cours des monnaies étrangères* (« IAS 21 »), ces écarts de change auraient dû être comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, puisqu'ils ne sont pas liés à un investissement net dans un établissement à l'étranger. Par conséquent, des pertes de change latentes de 11 309 000 \$ ont été reclassées des états consolidés du résultat global aux états consolidés du résultat net.

25.2 Anomalie dans le produit d'impôt lié aux pertes de change intragroupe

La Société a identifié une erreur de classement liée à la présentation du produit d'impôt lié aux écarts de change latents sur les prêts intragroupe. Un produit d'impôt de 21 050 000 \$ avait été comptabilisé aux états consolidés du résultat net.

Conformément aux exigences d'IAS 21, les écarts de change connexes ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat global. Par conséquent, conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, l'incidence fiscale associée aurait également dû être présentée dans les états consolidés du résultat global afin de refléter la correspondance appropriée entre l'incidence fiscale et la transaction sous-jacente.

Ces corrections se rapportent uniquement à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les corrections n'ont eu aucune incidence sur le résultat global net, les actifs, les passifs, le total des capitaux propres et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Le tableau suivant montre l'incidence des changements sur les postes des états financiers consolidés retraités :

	Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Présentés antérieurement \$	Incidence \$	Ajustés \$
Capitaux propres			
Cumul des autres éléments du résultat global	(140 275)	32 359	(107 916)
Résultats non distribués	48 829	(32 359)	16 470

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

25 Retraitements (suite)

	Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Présentés antérieurement	Incidence	Ajustés
	\$	\$	\$
Autres (produits) charges			
Change	(697)	11 309	10 612
Résultat avant impôt sur le résultat	65 432	(11 309)	54 123
Charge d'impôt exigible et différé	(3 427)	(21 050)	(24 477)
Résultat net de l'exercice	62 005	(32 359)	29 646
Résultat net par action			
De base	0,38	(0,20)	0,18
Après dilution	0,37	(0,19)	0,18

	Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Présentés antérieurement	Incidence	Ajustés
	\$	\$	\$
Résultat global			
Résultat net de l'exercice	62 005	(32 359)	29 646
Écart de conversion	(164 358)	32 359	(131 999)
Résultat global net de l'exercice	(102 353)	-	(102 353)

	Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Présentés antérieurement	Incidence	Ajustés
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice	62 005	(32 359)	29 646
Perte (profit) de change latent	(374)	11 309	10 935
Impôt exigible sur le résultat global	-	21 050	21 050

G Mining Ventures Corp.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

25 Retraitements (suite)

	Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Présentés		
	antérieurement	Incidence	Ajustés
	\$	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat des activités poursuivies	65 432	(11 309)	54 123
Taux d'imposition prévu par la loi	26,50 %	-	26,50 %
Charge (produit) d'impôt au taux d'imposition prévu par la loi	17 339	(2 996)	14 343
Incidence des écarts de taux d'imposition étrangers	8 804	(525)	8 279
Éléments non déductibles aux fins de l'impôt sur le résultat	2 112	-	2 112
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés attribuable aux taux de change	160	-	160
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	245	-	245
Écarts de change	(24 881)	24 590	(291)
Ajustements relatifs à l'impôt exigible et différé des exercices précédents	(355)	-	(355)
Autres	3	(19)	(16)
Charge d'impôt sur le résultat	3 427	21 050	24 477

	Exercice clos le 31 décembre 2024		
	Présentés		
	antérieurement	Incidence	Ajustés
	\$	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat différé			
Naissance et résorption des différences temporaires au cours de l'exercice considéré	3 427	-	3 427
Charge d'impôt sur le résultat exigible			
Impôt sur le résultat exigible	-	21 050	21 050
	3 427	21 050	24 477